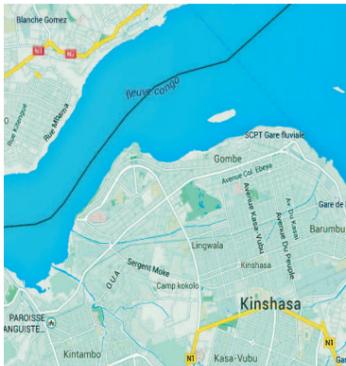


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3452 - MARDI 19 MARS 2019

RETOMBÉES DE LA RÉUNION INTERINSTITUTIONNELLE

Suspension de l'installation de nouveaux sénateurs

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a décidé, à l'issue de la réunion interinstitutionnelle qu'il a présidée hier, à Kinshasa, de suspendre l'installation des sénateurs nouvellement élus ainsi que la tenue prochaine de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs.

Instruction a été donnée au procureur général près la Cour de cassation de diligenter des enquêtes sur les allégations de corruption ayant gangrené les assemblées provinciales en vue d'arrêter les corrompus et corrupteurs.

Ces décisions font suite aux dénonciations ayant trait à la corruption à grande échelle qui aurait caractérisé l'élection, le 15 mars, des sénateurs par les députés provinciaux, laquelle a donné lieu à une série des troubles à travers le pays.



Des sénateurs en plénière

Page 4

SÉNATORIALES

L'UDPS décidée à poursuivre en justice ses députés provinciaux



Le siège de l'UDPS à Kinshasa

Le président intérimaire du parti, Jean Marc Kabund, a affirmé, le week-end dernier, détenir des preuves de corruption accablant leurs députés provinciaux dont neuf à Kinshasa, six à Mbuji-Mayi et cinq à Kananga, lors des sénatoriales organisées le 15 mars. Ces derniers, d'après des indiscretions, auraient voté pour des candidats sénateurs du

Front commun pour le Congo, sacrifiant les leurs sur l'autel des intérêts financiers. Tous ces députés provinciaux de l'UDPS, soupçonnés de corruption, seront poursuivis en justice, a-t-il annoncé, tout en indiquant qu'une plainte est en passe d'être déposée à leur rencontre auprès des Cours et tribunaux.

Page 3

VÉRITÉ DES URNES

Martin Fayulu mobilise à Paris



Martin Fayulu pendant la marche à la Place de la République à Paris

La Place de la République, en plein cœur de la capitale française, a connu, le 16 mars, une effervescence particulière à la suite de la marche improvisée sur les lieux par Martin Fayulu, le candidat malheureux à la pré-

sidentielle de décembre 2018. Parlant de cette manifestation organisée à Paris, celui qui revendique plus ou moins 62% de voix lors de la dernière présidentielle y voit « une démonstration pour que le monde

sache que les Congolais ne sont pas d'accord avec le maintien de Joseph Kabila au pouvoir ». Il espère que sa voix et celle de ses compatriotes de la diaspora seront entendues par la communauté internationale. [Page 2](#)

JUSTICE FRANÇAISE

Deux ans de prison avec sursis pour Koffi Olomide

Le tribunal correctionnel de Nanterre a tranché, hier, réduisant sensiblement la peine requise par le ministère public, le 11 février dernier, à l'encontre de Koffi. Ce dernier s'en tire plutôt à bon compte. Les deux ans de prison avec sursis dont il écope ne comptent que pour l'une de ses ex-danseuses. Il est donc condamné pour « atteinte sexuelle sur mineure de 15 ans » mais relaxé concernant l'accusation de relations sexuelles forcées dont il était l'objet des trois autres parties civiles. D'aucuns jugent le verdict bien léger pour des faits aussi graves que ceux reprochés à l'artiste dont atteintes sexuelles avec violence et séquestration sur quatre danseuses. Des faits commis en région parisienne entre 2002 et 2006.

Page 6

ÉDITORIAL

Avertissement

Voir l'une des avenues les plus célèbres et les plus fréquentées du vieux monde, les Champs Élysées, à Paris, dévastée des heures durant par des centaines de casseurs qui s'abritent derrière un mouvement social – celui des « gilets jaunes » – pour voler, piller, détruire, sonne en vérité comme un avertissement planétaire.

Relayé instantanément sur les cinq continents par les médias et les réseaux sociaux, cet évènement, survenu samedi, confirme en effet qu'aucun pays, aussi riche et bien armé soit-il, ne peut échapper aux démons de la violence dès lors que celle-ci surfe sur la colère, justifiée ou non, d'une collectivité.

Ce qui se passe aujourd'hui en France peut se reproduire partout dans le monde, chez nous en Afrique y compris. Mieux vaut en avoir conscience avant que ce genre de dérive gagne les autres continents. Favorisé par la transmission instantanée des informations et des consignes que permet l'usage incontrôlable et incontrôlé des nouvelles technologies de la communication, il constitue pour toutes les sociétés modernes une menace qui ne doit pas être sous-estimée car elle porte en elle une destruction potentielle des institutions et des règles démocratiques dont le pire risque de sortir à tout instant.

S'il ne nous appartient pas de dire comment un tel glissement vers la violence aveugle peut être prévenu, combattu par les forces de l'ordre – police, gendarmerie, armée –, il nous revient, en revanche, de tirer la sonnette d'alarme avant qu'il soit trop tard. Si des pays apparemment aussi prospères et bien armés que la France pour protéger la sécurité de leurs citoyens s'avèrent incapables de prévenir les agressions préparées, et d'ailleurs annoncées ouvertement, par les groupuscules d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, l'on peut légitimement s'interroger sur la capacité des nations moins riches et moins armées à neutraliser ces mêmes groupes avant qu'ils commettent l'irréparable.

Pour dire les choses encore plus clairement, ce qui se passe dans l'hémisphère nord, à plus de six mille kilomètres de notre territoire, doit être observé avec la plus grande attention. Il porte un message universel qui est celui du recours à la violence gratuite que personne, aucune société humaine ne doit ignorer sous peine de se retrouver demain confrontée à des drames en série.

Le Courier de Kinshasa

MARCHE « VÉRITÉ DES URNES »

Martin Fayulu mobilise à Paris

La Place de la République, en plein coeur de la capitale française, a connu, le 16 mars, une effervescence particulière à la suite de la marche improvisée sur les lieux par le candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018.



Les partisans de Martin Fayulu lors de la marche (Photo DR)

Les Congolais résidant en région parisienne et ailleurs sont venus par centaines répondre à l'appel du leader de la coalition Lamuka qui, aujourd'hui plus qu'hier, continue de réclamer le rétablissement de la vérité des urnes. Encadré par une foule compacte de ses compatriotes visiblement acquis à sa cause, Martin Fayulu a ressassé son fameux credo de la « vérité des urnes », revendiquant une victoire électorale qui lui aurait été volée. Il propose, pour alternative à ce qu'il considère comme un hold-up électoral, que soit convoquée une nouvelle présidentielle dans plus ou moins huit mois afin de rétablir les équilibres rompus, en portant à la tête du pays le vrai vainqueur des scrutins.

Parlant de cette marche initiée dans la capitale française, celui qui revendique plus ou moins

62% des voix lors de la dernière présidentielle y voit « une démonstration pour que le monde sache que les Congolais ne sont pas d'accord avec le maintien de Joseph Kabila au pouvoir ». Et d'ajouter : « Nous sommes des hommes et des femmes de conviction et nous pensons que notre voix sera entendue parce que c'est la voix du peuple ». Durant cette manifestation, Martin Fayulu Madidi a été accompagné par Adolphe Muzito, un des leaders de la coalition Lamuka et ancien Premier ministre de la République démocratique du Congo.

Le discours du président de l'Écidé, en rapport avec la vérité des urnes, a eu un écho retentissant auprès de la diaspora congolaise de France. A coup de slogans et des pics lancés à l'endroit du pouvoir actuel à Kinshasa, elle a tenu à lui ex-

primer tout son soutien. A noter que Paris est la première étape d'une tournée euro-américaine que le challenger de Félix Tshisekedi à la dernière présidentielle entreprend à travers le monde pour tenter d'ébranler le nouveau pouvoir dans le pays. Ce périple fait suite à une récente tournée en provinces où il est allé remercier ses électeurs pour la confiance qui lui a été faite lors du vote. Il les a exhortés, dans la foulée, à la désobéissance civile pour marquer leur négation du nouveau pouvoir.

Notons que les leaders de Lamuka se réuniront pendant trois jours à Bruxelles, capitale du royaume de Belgique, soit du 20 au 22 mars, pour réfléchir sur l'avenir de cette coalition électorale par rapport au contexte actuel.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Cpral exige l'invalidation de tous les députés de l'Alliance pour l'avenir

Dans une lettre adressée début février au président du bureau provisoire de la chambre basse du parlement, la plate-forme dénonce la fraude dont se serait rendue coupable l'Alliance pour l'avenir, en alignant « frauduleusement et à tort », dans sa composition, le parti dénommé Alliance des paysans indépendants (API), qui est légalement son membre.

« Il s'agit d'une situation avérée de faux en écriture et usage de faux ; preuve à l'appui, les aveux circonstanciels sur procès-verbal au ministère de l'Intérieur lors de la confrontation de sieur Hoyons Gaby avouant son forfait face au vice-président de l'API en la personne de Grégoire Tshifwaka », a souligné le Collectif progressiste radical et alliés (Cpral), notant que pour exister, l'Alliance pour l'avenir aurait fait passer l'API pour son membre sans que ce parti n'ait adhéré à ce regroupement.

Le Cpral tient à rentrer dans ses droits. Aussi a-t-il porté cette affaire devant la justice. Il juge « inadmissible que des personnes se prévalant d'être des cadres de l'ancienne majorité procèdent à la confiscation des partis politiques d'autrui, de l'opposition même, au moyen de faux en écriture et usage des faux jusqu'à falsifier le Journal officiel de la



Une plénière de l'Assemblée nationale./tiers

République ».

Mais, avant de saisir la justice, l'API et son regroupement politique, le Cpral, avaient écrit au ministre de l'Intérieur, auprès de qui ils ont dénoncé les « manœuvres frauduleuses au niveau du secrétariat chargé des partis politiques et vente illicite des partis politiques ». Dans une correspondance du 1er février dernier, l'API a, en effet, rappelé sa lettre du 28 juillet 2018 sur ce même sujet et accusé l'ex-ministre des Affaires foncières, Joseph Kokonyangi, de se prévaloir des titres et qualités au nom de l'API, alors qu'il n'en a jamais été membre. « En dépit des promesses de rétablir notre parti API dans ses droits, nous nous sommes

trouvés carrément exclus des élections sans que quoique ce soit ne nous soit notifié... », a écrit l'API, qui attend des correctifs nécessaires et réparation de lourds préjudices qu'il a subis avec la complicité active et passive du ministère de l'Intérieur.

Dans une autre lettre du 16 mai 2018, ce parti s'était refusé d'être compté parmi les membres de l'Alliance pour l'avenir. « API n'est pas du tout membre de ce regroupement Alliance pour l'avenir du Congo. Nous dénonçons catégoriquement cette situation que monsieur le chef de division unique aurait bien pu nous éviter car, parfaitement au courant de la situation d'API... », a écrit cette

formation politique, qui se dit le parti phare du Cpral.

La Centrale électorale prévenue

Déjà, dans la lettre du 7 avril 2017 adressée au président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et celle du 16 mai au ministre de l'Intérieur ainsi qu'au député national, Pius Mwabilu, autorité morale de l'Alliance pour l'avenir du Congo, se référant au site internet de la centrale électorale, l'API avait dénoncé une erreur matérielle dans l'identification de ses dirigeants. Il soulignait que c'est Gérard Bakashika Ngoyi qui était, depuis 2006, son président, alors que son siège social était situé au numéro 37 de l'avenue Rwakadingi,

dans la commune de Barumbu. Cette formation politique a également affirmé que le chef de division chargé des partis politiques au ministère de l'Intérieur avait reconnu cette erreur matérielle avec promesse des corrections qui étaient, à l'époque, en cours. « Il sied de noter que sieur Hoyons Kilonda Gaby n'a jamais été, en aucune façon, membre de l'API où nul ne le connaît », a précisé l'API. Cette formation a affirmé que dans les différentes confrontations devant les services du ministère de l'Intérieur et l'enquête initiée par ses services, ce dernier aurait reconnu avoir acheté ce parti mais sans jamais indiquer le vendeur.

Pour rentrer dans leurs droits et éviter ainsi de fausser le jeu démocratique, l'API et le regroupement politique auquel il appartient, le Cpral, voudraient que la justice dise le bon droit. En attendant, ils recommandent au président du bureau provisoire de l'Assemblée nationale l'invalidation des mandats de tous les députés Alliance pour l'avenir du Congo qui ne peuvent pas bénéficier de cette fraude dont leur parti ainsi que leur plate-forme politique sont auteurs.

Lucien Dianzenza

SÉNATORIALES

L'UDPS prête à poursuivre en justice ses élus locaux soupçonnés de corruption

Le président intérimaire du parti, Jean Marc Kabund, a affirmé détenir des preuves de corruption accablant certains de leurs députés provinciaux dont neuf à Kinshasa, six à Mbuji-Mayi et cinq à Kananga.

La débâcle de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) aux dernières sénatoriales organisées par la Commission électorale nationale indépendante, le 15 mars, continue de faire tâche d'huile au sein de ce parti politique dont les militants ont du mal à digérer cette contreperformance. Jamais le parti de feu Etienne Tshisekedi n'a fait une aussi piètre figure dans un scrutin où il était pourtant censé se tirer à bon compte, eu égard à la présence significative de ses députés provinciaux dans plusieurs assemblées locales. Mais hélas ! La moisson en termes de sénateurs élus pour son compte est insignifiante. La désillusion est totale dans les rangs de l'UDPS, prise de court, dans ce vote, par le Front commun pour le Congo (FCC). La plate-forme de Joseph Kabila a poussé l'outrecuidance jusqu'à s'imposer dans des provinces réputées être des bastions de l'UDPS, en faisant

élire ses sénateurs. À Kinshasa, par exemple, l'UDPS n'a pas pu obtenir un seul siège sur les huit, malgré ses douze députés provinciaux.

D'où les soupçons de corruption dont auraient fait l'objet les députés provinciaux de l'UDPS dans les différentes provinces. Ces derniers, selon certaines indiscretions, auraient voté pour des sénateurs du FCC, sacrifiant les leurs sur l'autel des intérêts financiers. Le président intérimaire de ce parti politique, Jean Marc Kabund, a même affirmé, dans certains médias émettant à Kinshasa, détenir des preuves attestant eur corruption. Il a déjà ciblé neuf députés à Kinshasa, six à Mbuji-Mayi, et cinq à Kananga.

« Nos députés provinciaux ont trahi le parti. Quand on est membre d'un parti politique, on respecte les consignes et instructions du parti. Le parti politique va prendre certaines mesures qui serviront de leçon aux députés des autres partis politiques. En début de la semaine, le parti va déposer des plaintes contre les députés suspectés de corruption »

Tous ces députés provinciaux seront poursuivis en justice pour corruption, a-t-il annoncé tambour battant, tout en indiquant qu'une plainte est en passe d'être déposée à leur encontre à la justice. « Nos députés provinciaux ont trahi le parti. Quand on est membre d'un parti politique, on respecte les consignes et instructions du parti. Le parti politique va prendre certaines mesures qui serviront de leçon aux députés des autres partis politiques. En début de la semaine, le parti va déposer des plaintes contre les députés suspectés de corruption », avait-il déclaré.

Le président intérimaire de l'UDPS a, par ailleurs, déclaré rejeter cette élection des sénateurs, stigmatisant sa non-conformité avec la Constitution et les lois de la République. Il en appelle ainsi à sa réorganisation. Pour Jean Marc Kabund, en effet, les assemblées provinciales ont été organisées en violation de la Constitution qui prévoit qu'elles déposent au préalable leur règlement intérieur à la Cour constitutionnelle pour validation, avant l'installation de leurs bureaux définitifs. Cette disposition n'ayant pas été

respectée, ce cadre de l'UDPS trouve biaisée la procédure ayant abouti à l'installation des bureaux définitifs et au vote des sénateurs. « Nous rejetons ces élections parce que nous pensons que c'est une violation flagrante de notre Constitution. Bien entendu, nous appelons à la réorganisation des élections des sénateurs. Non seulement les élections des sénateurs, mais aussi l'élection des bureaux des assemblées provinciales », a-t-il martelé.

Autant que Jean Marc Kabund, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, s'est, quant à lui également, dit déçu par l'attitude affichée par les élus provinciaux de l'UDPS lors des sénatoriales. Il a exprimé des regrets, le week-end dernier, au cours d'un échange avec une délégation de la diaspora en séjour à Kinshasa. « Je suis plus que déçu par le comportement de ceux des nôtres qui ont cédé à la tentation alors que le peuple leur a fait confiance (...) Je ne veux plus voir ce genre d'antivaleurs se répéter dans notre pays, et ça ne restera pas impuni », a-t-il affirmé.

Alain Diasso

PARLEMENT

L'installation des nouveaux sénateurs suspendue

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a décidé, à l'issue de la réunion interinstitutionnelle qu'il a présidée le 18 mars, de surseoir l'installation des sénateurs nouvellement élus ainsi que la tenue prochaine de l'élection des gouverneurs.

Le feuilleton à rebondissements de l'élection des sénateurs, le 15 mars, est loin de se terminer. Le dernier fait en date est la réunion interinstitutionnelle présidée lundi à la cité de l'Union africaine par le président de la République. Une réunion qui était très attendue dans l'opinion car devant régler, entre autres, la controverse suscitée par ce scrutin remporté haut la main par la famille politique de l'ex-chef de l'Etat, Joseph Kabila.

Faisant suite aux dénonciations ayant trait à la corruption à grande échelle lors de cette élection, laquelle a donné lieu à une série de troubles perpétrés par des militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), non contents du fiasco enregistré par leur parti, cette rencontre se devait de trancher cette problématique, au nom de la paix sociale. Ce qui a été fait. Trois grandes décisions sont, en effet, sorties de cette séance de travail qui a réuni, autour de Félix Tshisekedi, le président de la Cour constitutionnelle, les présidents et procureurs près des Cours de cassation, du Conseil d'Etat, de la Haute cour militaire et l'auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo. Les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, le Premier ministre et le directeur du cabinet du chef de l'Etat y ont aussi pris part. Quant au président et au vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), ils y ont participé à titre d'invités.

Les trois décisions importantes prises sont la suspension de l'installation des sénateurs élus le 15 mars; le report sine die des élections des gouverneurs et l'instruction faite au procureur général près la Cour de cassation de diligenter des enquêtes sur les allégations de corruption en vue de procéder à l'arrestation des corrompus et des corrupteurs. « La décision du chef de l'Etat est motivée par son souci de lutter contre la corruption », a commenté le ministre intérimaire de l'Intérieur, Basile Olongo, porte-parole de la réunion interinstitutionnelle.

L'une des conséquences de la première décision est la perturbation du calendrier électoral. La Céni est bien obligée de le réaménager en fonction de cette nouvelle donne. Le risque est de voir les choses tirer inutilement en longueur, repoussant de plus belle l'échéance du parachèvement du processus électoral. Cette situation, en effet, prolonge de fait le mandat des sénateurs, des gouverneurs et vice-gouverneurs en poste au nom de la continuité de l'Etat.

Au Front commun pour le Congo, ces décisions sont très mal digérées. Ce regroupement politique dénie à l'UDPS dont le président intérimaire, Jean Marc Kabund, était le premier à solliciter l'annulation des résultats provisoires des sénatoriales, une telle prérogative et celle de reporter sine die l'élection des gouverneurs. La démarche est qualifiée d'anticonstitutionnelle.

A l'UDPS et à la société civile, par contre, on salue ces décisions. « Félicitation au président Félix Tshisekedi d'avoir agi en véritable garant du bon fonctionnement des institutions. A la justice de faire sa part », a indiqué via facebook Jean-Claude Katende, le président de l'Association africaine pour la défense des droits humains.

Rappelons que le procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, avait demandé, en son temps, l'annulation des sénatoriales pour lui permettre d'investiguer sur plusieurs allégations de corruption. Sa requête s'est butée au refus de la Céni qui a plutôt privilégié l'exécution de son chronogramme. En outre, plusieurs personnalités politiques se sont retirées des sénatoriales parce que les députés provinciaux leur exigeaient des sommes d'argent en échange de leur voix.

Alain Diasso

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Bientôt des missions de terrain pour collecter les données

Les différentes parties prenantes impliquées dans le processus ont pris part, le 15 mars à Kinshasa, à un atelier d'harmonisation méthodologique des consultations et travaux de collecte des données, dans le cadre du diagnostic sectoriel et spatial du secteur.



Des participants à l'atelier

L'atelier organisé dans les locaux du Programme des Nations unies pour le développement avait pour but d'harmoniser, de recueillir et d'enrichir les termes de référence des missions avec des contributions des parties prenantes clés impliquées dans l'élaboration des outils de la réforme.

Il s'agit notamment de la politique nationale de l'aménagement du territoire, de la loi cadre de l'aménagement du territoire, du schéma national d'aménagement du territoire et des guides méthodologiques pour l'élaboration des schémas provinciaux d'aménagement du territoire ainsi que des plans locaux d'aménagement du territoire.

Au cours de cet atelier, les participants ont non seulement passé en revue ces termes de référence sur les missions de collecte des données mais aus-

si apporté des contributions sur plusieurs aspects dont l'approche méthodologique, les cibles, les provinces à visiter, les guides d'entretien...

Pour le chef de projet de la Cellule d'appui technique à la réforme de l'aménagement du territoire, le Pr Kabamba Kabata, l'organisation de cet atelier est capital dans la réussite des missions de terrain dans les provinces.

"Nous avons voulu organiser cet atelier pour recueillir vos points de vue pour bien organiser les missions de terrain. Nous voulons recueillir vos avis sur les aspects méthodologiques", a déclaré le chef du projet qui a remercié les participants pour leur implication dans la réussite de cette réforme.

Les missions de terrain initiées dans le cadre de la réforme de l'aménagement du territoire

visent à garantir l'implication opérationnelle des acteurs provinciaux au processus de l'élaboration des outils et instruments dans ce sens. Elles permettront ainsi d'aboutir aux concertations, échanges et collecte des données auprès de l'ensemble des acteurs provinciaux concernés; à la synergie et aux activités participatives avec des acteurs provinciaux et locaux autour du diagnostic du schéma national d'aménagement du territoire et de sensibilisation aux guides méthodologiques.

Dans le souci de bien organiser ces descentes, les participants à cet atelier ont formulé des recommandations allant dans le sens de revoir la méthodologie de travail, définir de manière claire les cibles et d'élargir les acteurs à rencontrer sur le terrain.

Blandine Lusimana

INSÉCURITÉ À BENI-BUTEMBO

Le chef de l'Etat invité à tenir ses promesses de campagne

Les jeunes Nande vivant à Kinshasa demandent au président de la République et à son gouvernement d'installer l'état-major dans l'est du pays, en vue de mettre fin aux massacres de la population.

Réunie le week-end dernier, la Coordination de la jeunesse Nande de Kinshasa (Cojeunak) a fait l'évaluation de la situation sécuritaire de leur terroir. Parmi les faits relevés, il a été décrié les tueries et les massacres de la population qui continuent dans les territoires de Beni et Butembo.

Face à cette réalité, la Cojeunak s'est souvenue des promesses de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pendant la campagne électorale, qui déclarait qu'une fois élu président de la République, il installera son état-major dans cette partie du pays en vue notamment de mettre fin aux massacres de la population qui y sont enregistrés. Les jeunes Nande attendent aujourd'hui la concrétisation de cette parole.

Cette rencontre a également permis la présentation du nouveau comité qui conduit désormais ce collectif. Plusieurs missions lui ont été confiées, notamment la création d'un cadre de concer-



Le logo de la Cojeunak

tation entre les vieux et les jeunes au sein de la communauté nande, l'appel aux jeunes pour être très actifs dans leurs « viharo » respectifs en vue de redynamiser le « Kyaghanda » Kinshasa, l'instauration d'un climat de confiance entre l'équipe de riposte contre Ebola et la population, la sensibilisation à la vaccination et la protection des centres de traitement d'Ebola.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW. LYSA MUNKENI

« Le métier d'expert-comptable est souvent perçu comme un métier d'homme »

L'une des deux seules expertes-comptables de la province du Haut-Katanga (sud-est du pays), Lysa Munkeni est agréée par l'Ordre national des experts-comptables de la République démocratique du Congo. Membre du conseil provincial de l'ordre des experts-comptables pour la région du Haut-Katanga, elle est la fondatrice et associée gérante du cabinet d'expertise comptable et de conseil Altys partners Sarl, créé en 2013 et auparavant connu sous le nom de Acf Katanga Sarl.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quel est votre parcours académique et professionnel ?

Lysa Munkeni (L.M.) : J'ai fait des études d'expertise comptable en France, à l'Institut national des techniques économiques et comptables et, en 2007, je suis rentrée en République démocratique du Congo pour y travailler. J'ai eu l'opportunité de travailler pendant quatre ans au sein du cabinet international PriceWaterhouse Coopers, au bureau de Kinshasa. Puis, en 2011, j'ai rejoint le cabinet Acf Sarl, celui de ma belle-mère que j'ai cogéré pendant un an avant de me retrouver à Lubumbashi, dans la province du Katanga. Une fois à Lubumbashi, j'ai travaillé comme consultante pour le cabinet Alex Stewart international et décidé de créer mon propre cabinet d'expertise comptable et de conseil en 2013.

L.C.K. : Qu'est-ce qui vous a poussée à devenir expert-comptable ?

L.M. : J'ai découvert le métier

d'expert-comptable à l'université et la variété des domaines de compétences de celui-ci m'a séduite.

L.C.K. : Vous avez travaillé dans des cabinets internationaux avant de créer le vôtre, pourquoi avoir choisi de vous lancer dans l'entrepreneuriat ?

L.M. : J'ai toujours su que je travaillerais de manière indépendante. Mais pour bien le faire, j'avais besoin de commencer par des sociétés bien structurées afin d'y apprendre non seulement le métier mais également les meilleures pratiques organisationnelles. L'entrepreneuriat me permet d'avoir, d'une part, une plate-forme pour exprimer mes ambitions et projets et, d'autre part, une liberté de manager mon temps et ma vie afin d'arriver au mieux à concilier vie privée et vie professionnelle.

L.C.K. : En quoi consistent les activités de Altys partners Sarl ?

L.M. : Altys partners Sarl est une société d'expertise comptable et de conseil. Elle a son agrément en tant que personne morale auprès de l'Ordre national des experts-comptables de la RDC. Nous offrons des services d'assistance fiscale et parafiscale, d'audit et de certification des comptes, d'accompagnement dans la création ou dissolution des sociétés et enfin d'expertise comptable.

L.C.K. : Vous êtes l'une des deux seules expertes-comptables dans le Haut-Katanga. Quels sont les défis auxquels vous devez faire face au quotidien comme entrepreneure et comme femme



Lysa Munkeni

experte-comptable ?

L.M. : Comme partout ailleurs dans le monde, le métier d'expert-comptable est perçu par le public comme un métier d'homme. Les femmes ne sont pas attendues à aussi haute échelle dans les métiers de chiffres. De ce fait, je dois, au quotidien, convaincre aussi bien mes confrères que le public que j'ai ma place dans ce métier en tant qu'experte-comptable. Et il faut ajouter à

ce regard mon jeune âge. Et en tant qu'entrepreneure, mon plus grand défi est celui d'arriver à concilier ma vie privée avec ma vie professionnelle. L'équilibre n'est pas évident surtout quand vous avez des grandes ambitions et exercez ce genre de métier.

L.C.K. : Qu'est-ce qui vous fait réveiller le matin et aimer votre travail ?

L.M. : Je suis tout simplement

passionnée par mon métier. Me lever tous les matins en me disant que je vais faire ce que j'aime faire suffit à me motiver.

L.C.K. : Votre meilleure réalisation à ce jour ?

L.M. : Mon cabinet qui a commencé, il y a six ans, dans mon salon.

L.C.K. : La journée professionnelle type de Lysa Munkeni ?

L.M. : De 8h à 12h à répondre à des e-mails, revoir les travaux de mes collaborateurs, faire le suivi du cabinet, réfléchir sur les améliorations à apporter; de 14h à 18h en rendez-vous client et au bureau pour des corrections de travaux ; de 20h à 21h, après avoir assuré la correction des devoirs de mes enfants, je clôture ma journée de travail par des e-mails en prévision du lendemain.

L.C.K. : Vos hobbies ?

L.M. : J'adore voyager...dès que je peux, je suis dans un avion pour découvrir ce que le monde nous offre. Quand je ne suis pas partie, j'adore être chez moi avec mes filles et mon époux.

L.C.K. : Quels sont vos projets pour Altys partners Sarl ?

L.M. : Nous avons l'ambition de rallier le cabinet Altys à un réseau international d'auditeurs et experts-comptables, dans cinq ans, et être dans le top 3 des cabinets « locaux » de références en République démocratique du Congo et, dans dix ans s'étendre à travers l'Afrique.

Propos recueillis par Patrick dungidi

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Des mesures urgentes à prendre pour assurer l'avenir du pays

La recommandation de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) est motivée par la situation qui s'installe dans le pays, dont les prémisses ont été montées par l'ancienne majorité au pouvoir et les premières réactions sont notamment le mécontentement de la base de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) après le vote des sénateurs.

Tirant les leçons de l'élection indirecte des sénateurs, les chercheurs de l'IRDH font observer qu'un scrutin dépourvu de la surveillance citoyenne demeure sous l'emprise de la machination politicienne. Dans son bulletin électronique du 18 mars, l'IRDH rappelle que la manipulation du vote des sénateurs a été dénoncée par plusieurs personnalités officiellement ou à titre privé. Elle a indiqué, par exemple, que dans leur lettre du 15 mars, sept candidats sénateurs du Kasai central, dont le Pr Evariste Mabi Mulumba, demandaient l'annulation du vote à cause de la corruption. Selon cette association, cette interpellation correspondait aux inquiétudes du procureur général près la Cour de cassation, Flory Kabange Numbi, adressées, le 9 mars, à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et celles exprimées, le 22 février, par le Pr Luzolo Bambi, conseiller spécial de l'ex-chef de l'État, Joseph Kabila, en matière de lutte contre la corruption. L'IRDH a, en effet, reconnu l'évidence

selon laquelle l'élection au suffrage indirect des sénateurs a donné une large victoire au regroupement politique Front commun pour le Congo (FCC) de l'ancien chef de l'Etat. Mais il fait également constater que ce choix était contraire au vote direct qui avait permis au peuple de rejeter le candidat présenté par le FCC à la présidentielle, en guise de sanction contre la tentative de révision de la Constitution et de la loi électorale, pour une pérennisation au pouvoir. L'éloignement de ce scrutin de la surveillance citoyenne et l'impunité de la dénonciation de la corruption ont permis, selon cette association, aux individus honnis de rentrer au Sénat, au détriment de ceux qui seraient perçus comme incarnant le changement voulu par le peuple. Eu égard au *real politik*, elle fait constater que le FCC a « gagné le jeu politique » dont il aurait fixé les règles que les autres politiciens suivraient religieusement.

Un schéma classique verrouillé et ses risques

Se projetant dans le futur de la scène politique, l'IRDH voit se dessiner un schéma classique verrouillé par des mécanismes de gestion taillés sur mesure. « *L'opposition politique, en manque de stratégie, se limite à jouir des retombées de la grogne sociale et des revendications politiques contre le leadership du régime déchu. Elle*

agit au moindre effort, profitant des manifestations de la société civile dont le Comité laïc de coordination, des mouvements citoyens et des ONG des droits de l'Homme. Des opposants, autant égoïstes et corrompus que ceux du FCC, se réclament avoir gagné des élections, chacun individuellement, sans avoir éduqué la population à travers des partis politiques tel que leur recommande l'article 5 de la Constitution », a regretté cette organisation, relevant, cependant, que les schémas classiques de revendication taillés sur la mesure des dirigeants montrent leurs limites.

« La pression populaire qui était focalisée sur la personne du président de la République d'antan, risque de s'éparpiller vers des dirigeants qui seront perçus, à tort ou à raison, comme obstruant une vie normale dans la paix, la sécurité et la justice sociale »

Dans cette projection de l'avenir, l'IRDH craint de voir les manifestations publiques devenir plus violentes conséquemment aux frustrations, à un

certain sentiment de désespoir et d'abandon face à l'accroissement de la pauvreté et du manque de satisfaction des besoins primaires. « *La pression populaire qui était focalisée sur la personne du président de la République d'antan, risque de s'éparpiller vers des dirigeants qui seront perçus, à tort ou à raison, comme obstruant une vie normale dans la paix, la sécurité et la justice sociale », a expliqué cet institut qui a recommandé certaines urgences.*

Parmi ces mesures, l'IRDH exhorte à la restructuration de la Céni, dans la plus grande transparence, pouvant permettre aux nouveaux animateurs d'appliquer scrupuleusement les lois existantes ainsi que la réforme du fonctionnement de l'appareil judiciaire et son financement conséquent, afin de permettre aux magistrats compétents d'investiguer et réprimer toute dénonciation de corruption liée aux élections. Cette ONG conseille également la mise sur pied des mécanismes conformes à l'article 5 de la Constitution, portant sur un contrôle rigoureux de l'effectivité, la fonctionnalité et la contribution des partis politiques à l'éducation de la population.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Deux ans de prison avec sursis pour Koffi Olomide

Le tribunal français a tranché, le 18 mars, réduisant sensiblement la peine requise par le ministère public, le 11 février dernier, à l'encontre du patron de Quartier Latin.

L'on note un grand écart entre la réquisition et la condamnation, plus d'un tiers de réduction de peine, si l'on s'en tient aux sept ans préalablement exigés par le ministère public. D'aucuns jugent le verdict du tribunal correctionnel de Nanterre bien léger pour des faits aussi graves que ceux reprochés au Grand Mopao : « Atteintes sexuelles avec violence, contrainte, menace ou surprise par personne ayant autorité » ainsi que « séquestration » sur quatre danseuses. Ces faits ont été commis en région parisienne entre 2002 et 2006 sur des mineures. Finalement, Koffi Olomide s'en tire plutôt à bon compte, savoir que les deux ans de prison avec sursis dont il écope ne comptent que pour l'une de ses ex-dan-



Koffi Olomide sur scène

seuses. Il est donc condamné pour « atteinte sexuelle sur mineure de 15 ans » mais relaxé en ce qui concerne l'accusation de relations sexuelles forcées dont il était l'objet des trois autres parties civiles. L'on comprend que l'un des avocats du chanteur, en l'occurrence Emmanuel Marsigny, se réjouisse de l'issue plutôt

heureuse du procès. Cité par Le Figaro, il a aussitôt dit son contentement : « C'est une victoire éclatante. C'est tout le dossier d'accusation qui s'écroule », prouvant que « les accusations contradictoires » des parties civiles « ne tenaient pas la route ». De plus, l'on apprend que « deux hommes présentés par l'accusation comme des hommes de main et

poursuivis pour complicité ont, eux, été relaxés pour l'ensemble des faits ».

L'on se souviendra que Koffi Olomide avait déjà été mis en examen pour viols aggravés en 2012. Il avait alors choisi de retourner au pays sans crier gare et s'est désormais gardé de rentrer en France ni même dans un autre pays d'Europe. S'il s'en trouve plusieurs, particulièrement les fans de la star qui sont définitivement soulagés du jugement, il y a ceux qui croient que sa célébrité a bien joué en sa faveur. Et ils n'en restent pas moins convaincus qu'en aucun cas, il ne devrait jouir de pareil privilège, surtout après qu'il a usé de violence sur une de ses danseuses en 2016, à l'aéroport de Nairobi, au Kenya. A l'occasion, il avait été expulsé et interdit de concert en Zambie. Après avoir d'abord nié les faits pourtant filmés, il s'était par la suite confondu en excuses et avait même été emprisonné pour coups et blessures volontaires et passé quatre jours en détention au centre pénitentiaire de Makala.

Nioni Masela

LINAFOOT/LIGUE I

DCMP domine Nyuki, Renaissance du Congo bat Don Bosco

Le déplacement des Immaculés de Kinshasa, dans la province du Nord-Kivu, s'est avéré positif, ramenant six points de Goma.



DCMP au stade de l'Unité de Goma (photo totalementsport.net)

Le 17 mars, au stade de l'Unité de Goma, Daring Club Motema Pembe (DCMP) a battu Nyuki de Butembo par deux buts à un, en match comptant pour la 25e journée du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Ce succès intervient après la victoire, le mercredi dernier sur la même pelouse, sur Dauphin noir de Goma (un but à zéro). Décisif ce jour-là, le leader technique des Immaculés, Ricky Tulengi, a une fois de plus été l'artisan du bon résultat de ses siens, le dimanche, face aux Abeilles de Butembo. C'est lui qui a délivré la passe décisive à Nkounkou pour le premier but du DCMP, à la 18e mn. De passeur décisif, il s'est mué en buteur à la 46e, offrant une précieuse victoire à son équipe, à la suite d'un lob astucieux sur le gardien de but Arsène Kambale des Abeilles du Nord-Kivu. Le but de Nyuki, par le biais de Mambote Batetsi sur une passe décisive de Mamba Mukombozi, n'a donc pas suffi pour cette équipe qui a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Blaise

Kikimba, suite à une vilaine faute sur l'attaquant Serby Alongo, alias Robben du DCMP. Les Immaculés confortent leur troisième place au classement provisoire avec cinquante-trois points, alors que Ricky Tulengi compte désormais quatorze buts marqués au cours de cette saison. Les Abeilles de Butembo sont pour leur part bloqués à vingt-quatre points. Le même jour, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, le FC Renaissance du Congo, club issu d'une scission d'avec le DCMP en 2014, a eu raison du CS Don Bosco de Lubumbashi par deux buts à un. David Molinga, l'homme en forme du club orange de la capitale, a signé le doublé victorieux des protégés du président Pascal Mukuna, pasteur et évêque de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa. Renaissance du Congo compte désormais vingt-huit points, loin de la zone de relégation. L'on rappelle qu'avant de s'incliner face à Renaissance, Don Bosco avait dominé Dragons à Kinshasa par trois buts à zéro.

Martin Engimo

CAF-CI

Mazembe en quarts de finale, V.Club à la trappe

Un seul club de la République démocratique du Congo est resté en lice de la 23e édition de la Ligue des champions d'Afrique.



Mputu et Muleka ont inscrit les deux buts de Mazembe contre Constantine le 16 mars 2019 (photo tpmazembe.com)

Le TP Mazembe a assuré, le 16 mars, dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, sa qualification en s'imposant, avec la manière, face au CS Constantinois d'Algérie, par deux buts à zéro, lors de la sixième et dernière journée du groupe C des huitièmes de finale.

Jackson Muleka, à la 14e mn sur penalty, et Trésor Mputu, à la 67e, d'un coup de patte de génie après une remise en pivot de Muleka à l'entrée de la surface de réparation du club algérien, ont inscrit les deux précieux buts des Corbeaux du Grand Katanga, toujours aussi présents sur la scène continentale du football. Mazembe finit la phase des groupes en poule position avec onze points, devant son adversaire de la dernière journée qui compte dix points. Club Africain de Tunis (dix points) et un goal average défavorable ainsi qu'Ismaïly d'Egypte sont éliminés.

V.Club éliminé...

La qualification de Mazembe s'avère une consolation pour la RDC, car l'autre représentant congolais, l'AS V.Club,

est littéralement passé par la trappe. Troisièmes du groupe D avec sept points à la cinquième journée, les Dauphins noirs de Kinshasa étaient obligés de battre les Tanzaniens de Simba, à Dar es Salam, pour se qualifier ou ramener un résultat d'égalité, en rapport avec le résultat du match entre Al Ahli d'Egypte et la Jeunesse sportive Saoura d'Algérie. Alors que Saoura perdait au Caire, V.Club a laissé sa qualification à la toute dernière minute de la partie. Francis Kazadi Kasengu a ouvert la marque à la 13e mn, avant l'égalisation de Hussein à la 36e. L'attaquant tanzanien, Chama, a marqué le but du chaos à la 90e mn, scellant l'élimination du club coaché par Florent Ibenge. Au classement, Al Ahli a fini premier avec dix points, devant Simba FC de Tanzanie (neuf points). Saoura s'est contenté de la troisième position avec huit points, et V.Club lanterne rouge du groupe avec sept points.

M.E.

INNOVATION

Les perspectives économiques 2019 publiées en sept langues locales

La Banque africaine de développement (BAD) a choisi des langues les plus parlées sur le continent, l'amharique, l'arabe, le haoussa, le kiswahili, le pidgin, le yoruba et le zoulou pour sa publication intitulée le rapport "Faits saillants" des perspectives économiques en Afrique 2019 (PEA).

Les langues locales choisies permettent ainsi de toucher de nouveaux acteurs, locaux et communautaires. Ce qui vise à favoriser l'inclusion. La réussite de l'édition des faits saillants du rapport 2018 en arabe, en haoussa et en kiswahili, a incité la BAD à annoncer la publication des résumés des PEA 2019 en quatre langues supplémentaires, à savoir l'amharique, le pidgin anglais, le yoruba et le zoulou.

L'objectif principal de l'institution est de montrer que les langues africaines locales peuvent "garantir l'accessibilité aux informations qu'il contient [le rapport], en promouvant l'inclusion, la couverture étendue et la pertinence de la publication au sein des communautés de parties prenantes aux niveaux du district et local".

Le rapport 2019 des PEA porte, entre autres, sur l'intégration régionale - l'un des cinq domaines prioritaires de la Banque - et explore les moyens de stimuler la prospérité économique en Afrique. Pour atteindre cet objectif, le document souligne certaines actions à entreprendre: la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires, l'augmentation de la mobilité de la main-d'œuvre, l'intégration des marchés financiers et le renforcement de la coopération pour les biens publics régionaux.

Les PEA sont complétées par cinq perspectives économiques régionales, un document autonome, qui examine en détail les problèmes macroéconomiques et structurels de chaque région, ainsi que son caractère particulier de gestion régionale. En Afrique centrale, l'accent est mis sur l'intégration régionale et la fragilité; en Afrique de l'est et du nord, l'économie politique de l'intégration régionale est prise en compte; en Afrique australe, le rapport s'étend sur l'intégration régionale et le développement du secteur privé; tandis que l'Afrique de l'ouest privilégie l'intégration régionale et la transformation structurelle.

«La Banque est convaincue que la rigueur et la profondeur de l'analyse figurant dans le PEA et les rapports régionaux sont d'une grande valeur pour toutes les parties prenantes intéressées par les questions de développement de l'Afrique», note-t-on.

Noël Ndong

ACCORDS DE DÉFENSE

Il y a 50 ans la France réalisait sa première Opex en Afrique

Le 18 mars 1969, l'armée française intervenait au Tchad contre le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat). Ce fut la première opération extérieure (Opex) de la France sur le continent.

On parle de "la plus vaste opération anti-insurrectionnelle de la fraternité depuis la guerre d'Algérie". L'opération "Limousin" sera suivie de celle dite "Bison". Les pertes furent importantes. Du côté français, une cinquantaine de soldats tuée en trois ans et aucun chiffre avancé du côté du Frolinat.

L'opération Limousin, c'est environ deux mille hommes mobilisés, des avions, des hélicoptères face à une rébellion armée, pour sécuriser le territoire tchadien avec des patrouilles dans le Borkou-Ennedi-Tibesti, face à deux cent cinquante rebelles au départ; c'est l'embuscade de Faya-Bardai, où douze soldats tombèrent, vingt autres blessés.

En janvier 1971, l'opération Limousin cède la place à l'opération Bison pour débusquer les rebelles dans le massif du Tibesti. Officiellement, mille deux cent cinquante soldats sont engagés (neuf cents Français et trois cent cinquante Tchadiens).

Le Frolinat subit des pertes non chiffrées. Le bilan total

officiel de l'opération Limousin est de trente-neuf morts et cent-deux blessés côté français, et plus de deux cents militaires côté tchadien. A l'issue des négociations, l'essentiel des forces françaises est retiré en août 1972, avec la visite du président Georges Pompidou, au Tchad, qui était un protectorat français, devenu colonie à partir de 1920.

C'est le premier territoire africain à se rallier au général de Gaulle, en 1940. C'est la base arrière des opérations des Forces françaises libres menées en Libye contre les forces italiennes. Le pays accède à l'indépendance, le 11 août 1960, avec comme président, François Tombalbaye. Suite à des répressions au Tibesti, un Front de libération nationale du Tchad se crée en juin 1966, et mène une guérilla qui arrive à menacer la capitale N'Djamena.

François Tombalbaye fait appel à la France en application des accords de défense, en février 1968, qui envoie des unités pour intervenir contre le Frolinat. Rien n'est réglé.

Les forces françaises re-

vennent en avril 1969. C'est l'opération Limousin. Grâce à elle, la France se rapproche de la Libye avec une centaine de Mirage, mais une tentative de coup d'Etat contre Tombalbaye, en 1971, laissait apparaître les visées libyennes sur le territoire tchadien. Depuis les indépendances des pays africains, la France s'est engagée de multiples façons sur le continent. Soit au titre des accords de défense signés lors de l'accession à l'indépendance des ex-colonies françaises; soit pour appuyer un chef d'Etat africain en butte à une déstabilisation interne; soit encore pour évacuer des ressortissants français ou plus récemment dans le cadre d'un mandat de l'ONU.

Perçues et critiquées parfois comme l'expression d'une simple défense de l'ancien « pré-carré », ces Opex ont, en général, été une source de stabilité malgré leur complexité. Aujourd'hui, elles transcendent largement l'histoire de la colonisation. C'est le cas de Serval et Barkhane actuelle.

N.Nd.

BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

Yaoundé, le

Le Gouverneur

COMMUNIQUE DE PRESSE

Au cours des dernières semaines, des informations infondées et totalement inexacts relayées dans la presse font état d'une rareté des devises dans la CEMAC en rapport avec une politique de rationnement qui serait entretenue par la Banque Centrale. Ces rumeurs font état d'un rejet systématique et sans motif par la Banque Centrale, des demandes de transfert de fonds à l'étranger soumises par les banques.

Je porte à la connaissance du Grand public que ces informations sont totalement infondées. En effet, la BEAC dispose d'avoirs en devises permettant de couvrir largement les besoins des économies de la CEMAC. La stabilité externe de notre monnaie est confortable comme l'atteste son taux de couverture extérieure qui s'établit à plus de 62%.

Au quotidien, la BEAC met à la disposition des agents économiques, à travers les banques, les devises sollicitées dès lors que les dossiers soumis sont conformes aux exigences de la réglementation des changes. Celle-ci prescrit aux banques, en son article 34, un délai de deux jours ouvrés pour l'exécution des ordres remis par la clientèle, sous réserve que toutes les conditions de conformité à la réglementation des changes et au dispositif de lutte anti-blanchiment, soient réunies.

J'invite donc tous les agents économiques, dont les demandes de transfert seraient rejetées par les banques au motif de la rareté des devises, d'en informer la Direction Nationale de la BEAC de leur pays de résidence, avec tous les éléments justificatifs.

La BEAC se réserve le droit de mener toutes les actions nécessaires, en particulier l'application des sanctions prévues par la réglementation des changes en vigueur, à l'encontre des banques qui, par leur pratique, entraveraient la bonne réalisation des opérations internationales des agents économiques.



ABBAS MAHAMAT TOLLI

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

**PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 18 AU 24 MARS 2019**

**Venez découvrir l'exposition « femme, femme, femme ! »
Jusqu'à la fin du mois de mars...**

MARDI 19 MARS
18h30 : Ciné-club : Fête du court-métrage - Sélection de court métrages de réalisatrices congolaises faite par Lisbeth Mabila

MERCREDI 20 MARS
9h00 : Journée internationale de la Francophonie
Phase finale du concours d'éloquence « Eloquents pour prévenir tout génocide » de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
Conférence : « Le français, est-il devenu une langue africaine ? » par les Pr. Omer Massoumou et Anatole Mbanga à 12h30
15h00 : Club de lecture : Une autre idée du bonheur de Marc Lévy.
19h00 : Mercredi à la Cafété' : Alce Blar

VENDREDI 22 MARS
19h00 : Théâtre : La marmite de Koka-Mbala par Fortuné Batéza

SAMEDI 23 MARS
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
19h00 : Théâtre : Le procès de l'histoire par Fortuné Batéza

DIMANCHE 24 MARS
18h00 : Concert : 66 ans de Zao

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

HOMMAGE À EDITH LUCIE BONGO ONDIMBA

La directrice de la Felbo appelle à la pérennisation des oeuvres de l'illustre disparue

Sous forme de tableaux successifs, des séquences de la vie de l'ex-première dame du Gabon ont été mises en scène et illustrées par Patricia Kounkou Wiboulou, dans le but de pousser à promouvoir ce qu'elle avait fait.

La directrice de la Felbo (Fondation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba), Patricia Kounkou Wiboulou, a, dans son évocation, à l'occasion des 10 ans de la disparition de la fille aînée du chef de l'Etat congolais, parlé des valeurs humaines et sociales qu'elle incarnait. « Pour moi, elle est toujours là, elle n'est pas partie. Elle est vivante dans nos cœurs ; ce ne sont pas des vains mots, on essaie petit à petit de faire encore des choses en fonction de ses idéaux, d'être au service des plus démunis, en par-

ticulier des enfants, de faire des actions qui sont porteuses dans le domaine de l'éducation, de la santé, etc. C'était une personne qui nous a tous, d'une manière ou d'une autre, même pour certains qui n'ont pas eu la chance de la connaître personnellement, mis des graines en nous », a-t-elle indiqué.

Patricia Kounkou Wiboulou a présenté une trentaine de



« figures » d'Edith Lucie Bongo Ondimba qui invitent toute personne à découvrir la grandeur humaine et spirituelle qu'elle a transmise. « Toute personne qui l'a rencontrée est sortie grandie ; grandie par sa force de caractère, ses convictions, son humilité, parce qu'en privé, elle disait des choses ; elle vous révélait en vous-même ; elle appuyait parfois là où ça fait mal, mais

je peux vous garantir que ce qu'elle vous disait s'avèrait souvent juste », a-t-elle témoigné, espère que les dix prochaines années permettront à la Felbo de faire de grandes choses en sa mémoire.

A noter que la Felbo, Fondation qui porte son nom, s'est illustrée depuis plusieurs années dans l'organisation des activités à caractère social et éducatif, entre autres, le développement des enfants de tous les horizons, l'assistance reconnue dans le domaine de l'éducation, etc.

Guillaume Ondzé

FRANCOPHONIE

L'essor du français suspendu à la scolarisation en Afrique

Dans un rapport diffusé pour la Journée internationale de la francophonie, célébrée le 20 mars de chaque année, ses auteurs avancent que le nombre de francophones dans le monde pourrait doubler d'ici à cinquante ans grâce au boom de l'Afrique, en attendant de relever le défi de la scolarisation au sud du Sahara.

Le texte quadriennal de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), publié chez Gallimard sous le titre « La langue française dans le monde », note qu'avec trois cents millions de locuteurs, soit une progression de 10% depuis 2014, le français conforte sa place de cinquième langue la plus parlée dans le monde, après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. Il soutient que la part des francophones dans le monde reste « très stable », faisant mentir la pensée selon laquelle la langue de Molière perd le combat face à celle de Shakespeare. Et même en tant que langue de l'internet, le français maintient sa place de quatrième, derrière l'anglais, le chinois et l'espagnol, précise-t-on.

Pour Alexandre Wolff, coordinateur du rapport et responsable de l'Observatoire de la langue française à l'OIF, basée à Paris, le dynamisme du français va s'amplifier. D'ici à cinquante ans, cette langue sera parlée par 477 à 747 millions de personnes dans le monde, le faisant « peut-être » passer devant l'espagnol, grâce au dynamisme « fulgurant » de la francophonie en Afrique, explique-t-il. En 2015, l'Afrique était encore le deuxième continent francophone derrière l'Europe, abritant un peu plus de 40% des locuteurs du français. Selon des prévisions, près de 80% des francophones vivront en Afrique en 2070. Par ailleurs, si la croissance se poursuit au même rythme en Europe (+11% de franco-

phones d'usage quotidien entre 2014 et 2018), elle s'accélère en Afrique : +17%, soit deux points de plus qu'entre 2010 et 2014.

Les auteurs du document affirment que la croissance francophone est « beaucoup plus rapide » que la démographie. La population du Bénin, du Mali et du Niger a ainsi été multipliée par cinq en quarante ans (1960-2000) mais le nombre de francophones a été multiplié par quarante-cinq, « en raison d'un meilleur accès à l'éducation », expliquent-ils. Malgré cela, Alexandre Wolff estime que pour réaliser les projections les plus optimistes, il faut relever le défi « énorme » de la scolarisation.

« L'anglais ne remplacera pas le français en Afrique »

« Pour l'instant, le niveau est loin d'être atteint », avertit l'expert, selon lequel 71% des enfants en deuxième année du primaire en Afrique subsaharienne francophone ne maîtrisent pas le français. « Très clairement, nous ne sommes pas actuellement dans une situation où se réalisera le scénario optimiste, qui prévoit 747 millions de francophones d'ici à 2070 (...). En revanche, une hypothèse est levée : l'anglais ne remplacera pas le français en Afrique », ajoute-t-il.

Convaincu qu'« aucun pays ne laisse à penser qu'il va passer à l'anglais comme langue d'enseignement, au lieu du français », le coordonnateur du rapport a dit qu'il est « peu probable » que les langues nationales

africaines se substituent au français. « Même dans les pays africains où les langues nationales progressent, les études révèlent que le nombre de francophones progressent également : on a besoin du français pour communiquer entre Africains francophones n'ayant pas la même langue nationale », poursuit-il.

L'étude relève, en outre, que le problème du français est plutôt qu'il est victime de son succès puisqu'en Afrique et surtout au Moyen-Orient, il existe une « demande non satisfaite » de personnes voulant apprendre la langue, comme le montre l'engouement pour les universités francophones au Maghreb. Dans le monde, le nombre d'apprenants du français a augmenté de 8% en quatre ans, à plus de cinquante millions, signale le texte, ajoutant que l'Afrique a le vent en poupe, avec un bond de plus de 50%.

Le dynamisme touche aussi l'Europe, souligne le rapport, précisant que là où deux langues étrangères sont apprises, le français reste très souvent en deuxième position, quand il est en concurrence avec l'anglais, et en troisième en Europe centrale du fait de la concurrence du russe. « L'anglais a atteint son seuil : il est très souvent langue obligatoire et à des stades de plus en plus précoces : donc les marges de progression sont assez faibles. L'anglais a fait le plein », commente Alexandre Wolff.

Nestor N'Gampoula

FRANCE/ETHIOPIE

Signature d'un accord de coopération militaire

Le document a été signé par la ministre française des Armées, Florence Parly, et son homologue éthiopien, Aisha Mohammed, à l'occasion de la tournée en Afrique de l'est du président français, Emmanuel Macron.

L'objectif de l'accord est de renforcer les échanges et la coopération militaire entre les deux Etats. Parmi les dispositions de ce partenariat figure un appui de la France à la préparation aux opérations de maintien de la paix dans lesquelles l'Ethiopie est très engagée, en particulier en Somalie.

La participation française se traduira par un soutien à la formation des forces éthiopiennes. Les entraînements et exercices bilatéraux engageront les troupes françaises déployées à Djibouti.

Les deux Etats ont également signé une lettre d'intention qui prévoit le soutien de la France à l'Ethiopie dans le cadre du développement d'une composante navale, sans plus de détails. La fréquence des entraînements n'a pas non plus été précisée. De même, la forme que prendra le soutien français dans le domaine naval n'a pas été spécifié.

L'Ethiopie conduit également des missions dans le cadre de l'ONU. Les forces armées éthiopiennes représentent une des plus grandes participations aux missions de maintien de la paix de l'organisation au Darfour et au Sud Soudan.

Précédemment, à Djibouti, Florence Parly a rencontré son homologue, Ali Hassan Bahdon, pour consolider la coopération qui lie les deux armées depuis 1979. Elle s'est ensuite rendue sur la base aérienne française à la rencontre des forces françaises prépositionnées à la pointe de la corne de l'Afrique, où elles constituent le pivot du dispositif militaire dans la région et de la capacité de réaction de la France dans la zone.

Noël Ndong

JOURNÉE DE LA CÉMAC

Ouvrer pour la libre circulation et la promotion des échanges intracommunautaires

La communauté sous-régionale a organisé, le 16 mars, à Bangui, en Centrafrique, la cérémonie relative à la onzième édition de sa création.

La manifestation a eu lieu en présence des autorités gouvernementales représentées par la ministre des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en République centrafricaine. « Libre circulation intégrale dans l'espace Cémac pour la promotion des échanges intra-communautaires », telle est la thématique inscrite au programme de cette célébration.

Dans son discours, le représentant du président de la Commission Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), Leonel Beyina, a souligné que la libre circulation dans les pays de la sous-région est à pied d'oeuvre. Selon lui, tous les habitants des pays membres de la Cémac peuvent circuler dans cette communauté, munis de leur carte nationale d'identité, sans visa.

La durée de la validité du séjour dans le pays d'accueil est de trois mois. Dépassé les trois mois, le « Cémacien » sera dans l'obligation de payer la carte de séjour du pays d'accueil.

En outre, Leonel Beyina a précisé que tous les habitants de la Cémac sont désormais appelée « Cémaciens ».

La ministre des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger, Sylvie Baipo Témoïn, dans son mot de circonstance, a demandé que le thème inscrit au programme de la célébration cette année puisse atteindre totalement son objectif. Ce serait, selon elle, une grande satisfaction pour la République centrafricaine ainsi que pour les autres pays membres de la Cémac.

Après ces deux allocutions, l'assistance s'est installée dans le jardin du siège de l'institution sous les drapeaux des six pays de la Cémac, pour la levée des couleurs. La cérémonie a pris fin par l'hymne de la Cémac, exécuté par la chorale les Saint-Martyrs de l'Ouganda de Lakouanga.

Signalons que la rencontre des présidents des pays de la Cémac devra se tenir entre les 24 et 25 mars, à N'Djamena, au Tchad.

La Rédaction

COMMERCE MONDIAL

La vente des produits de contrefaçon atteint 460 milliards d'euros par an

Une nouvelle évaluation de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) déplore l'augmentation et la commercialisation des produits contrefaits.

La vente de contrefaçons et de produits pirates atteint ainsi 3,3% du commerce mondial, contre 2,5% lors d'une précédente estimation en 2016, ont indiqué, le 18 mars, les deux organismes dans un communiqué, évoquant une augmentation « considérable ».

Dans la seule Union européenne (UE), les contrefaçons et marchandises pirates atteignent jusqu'à cent vingt et un milliards d'euros, soit 6,8% du total des importations de l'UE, selon le rapport EUIPO-OCDE de 2019. Ce chiffre marque également une « forte hausse » par rapport aux 5% estimés dans le rapport de 2016.

« La contrefaçon et le piratage constituent une menace ma-

jeure pour l'innovation et la croissance économique, tant au niveau de l'UE qu'au niveau mondial », a mis en garde le directeur exécutif de l'EUIPO, Christian Archambeau, cité dans le communiqué.

Pour Christian Archambeau, la hausse des contrefaçons est « très préoccupante » et demande « clairement une action coordonnée à tous les niveaux pour être totalement résolue ».

Les entreprises et commerces les plus concernés par la contrefaçon sont situés principalement dans la zone OCDE (Etats-Unis, pays de l'UE, Japon, Corée du Sud), mais un nombre croissant d'autres économies sont touchées dont la

Chine, le Brésil et Hong Kong, relève le document.

Les saisies douanières détaillées dans le texte montrent les principaux pays et régions de provenance des contrefaçons, qui comprennent notamment la Chine, Hong Kong, les Emirats arabes unis, la Turquie, Singapour, la Thaïlande, l'Inde et la Malaisie.

Selon le rapport, le recours aux petits envois de faux produits continue de croître. Cette tendance entraîne une augmentation des coûts de vérifications et « pose des difficultés supplémentaires de taille aux autorités répressives », note le document.

Le rapport, qui a utilisé des données de près d'un demi-million de saisies douanières de 2016, constitue la suite et la mise à jour de l'étude de l'EUIPO et l'OCDE menée en 2016 qui se fondait sur des données de 2013.

Nestor N'Gampoula et AFP

BURKINA FASO

Paris va financer deux projets de développement dans le pays

Le gouvernement burkinabé et l'Agence française de développement (AFD) ont signé trois conventions, pour un montant global estimé à cinquante-huit millions d'euros.

Les trois conventions portent sur deux projets de développement prévus dans le cadre des investissements structurants du Plan national de développement économique et social, adopté en 2016 par le gouvernement burkinabé. Il s'agit du projet régional d'interconnexion électrique «Dorsale nord» et du Projet d'agriculture contractuelle et

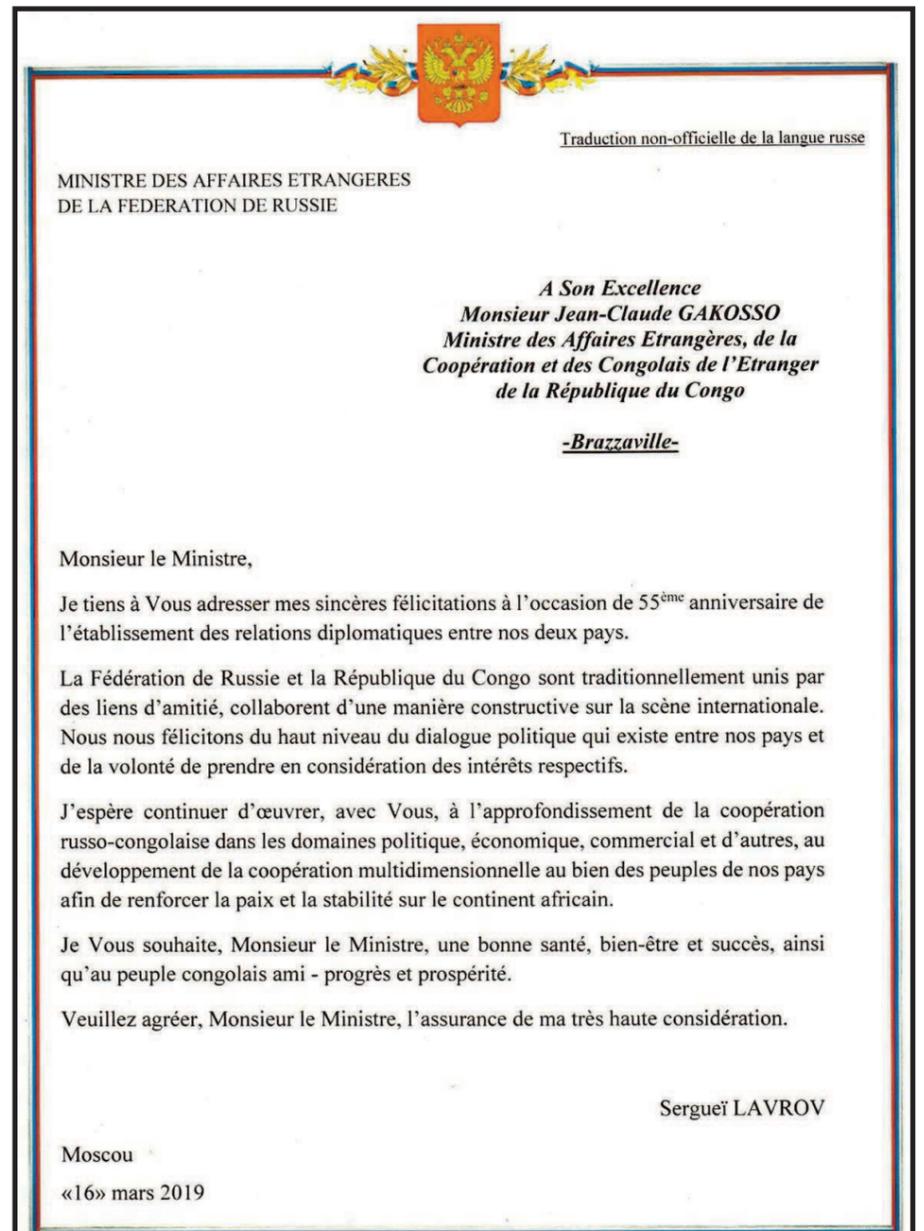
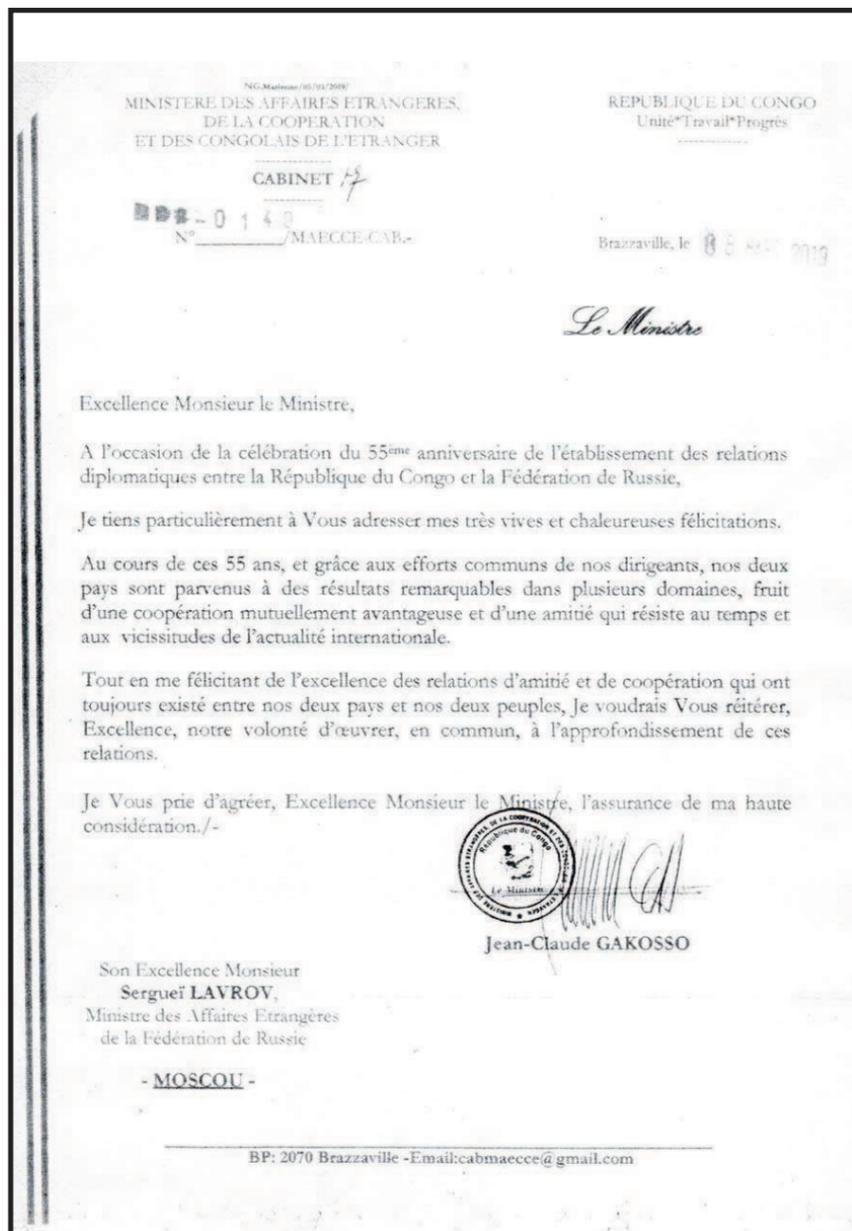
transition écologique (Pacte).

«Dorsale nord» s'inscrit dans le cadre du système d'échange d'énergie électrique ouest-africain, dont le coût s'élève à six cents millions d'euros. Il prévoit la construction de 880 km de lignes haute-tension de Birnin Kebi (Nigeria) à Ouagadougou, en transitant par Niamey. Le coût total du projet pour le Burki-

na Faso est de deux cent soixante millions d'euros et sera financé par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et l'Etat burkinabé.

Quant au Pacte, il relève d'une subvention de l'Agence française de développement d'un montant de treize millions d'euros. Il a pour objectif principal de promouvoir une agriculture contractuelle, d'intensifier l'agroécologie et de professionnaliser les acteurs de la filière.

N.Nd.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le PAM va continuer à apporter un appui technique aux producteurs du Pool

L'assurance a été donnée par la directrice régionale de l'agence onusienne, Lola Castro, le 13 mars, lors de sa visite dans les différents sites agricoles et piscicoles du département, en compagnie de la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, et du représentant de cette agence au Congo, Jean Martin Bauer.

L'objectif de la mission a été de se rendre compte de l'évolution des travaux de réhabilitation des étangs piscicoles et de la route agricole Missie-Missie-Moukonkoto, dans le district de Mindouli. Lola Castro a rappelé à la po-

avoir les éléments de travail, les petits financements afin de les motiver », a-t-elle fait savoir. Sur le terrain, la directrice régionale et sa délégation ont été édifiées sur la superficie du site Lambakouendo, les difficultés et

haustive.

Cette visite dans ce département a permis à la directrice régionale du PAM et sa délégation de vivre le quotidien de la population du village Missie-Missie-Moukonkoto situé à sept kilomètres de la route nationale n°1. Les habitants de cette localité parcourent deux heures de marche pour évacuer leurs produits agricoles vers Brazzaville. Ils approvisionnent les marchés de la capitale en produits agricoles tels que le manioc, l'arachide, l'aubergine, la tomate et le gombo.

Les habitants ont formulé à la délégation le vœu de voir cette route aménagée afin de permettre l'évacuation facile de leurs produits vers Brazzaville.

Le représentant du PAM au Congo, Jean Martin Bauer, a indiqué que leurs doléances ont été écoutées, rappelant que la visite des travaux de cette route a été effectuée en octobre dernier. « Aujourd'hui, avec la délégation du PAM et la ministre, nous sommes venus pour constater ce qui ne va pas. Ce qui reste à faire sur cette route est le passage sur un cours d'eau des gros véhicules afin de développer le commerce des producteurs vers la ville capitale », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko



La délégation sur le site des étangs/Adiac

pulation le travail fourni par le Programme alimentaire mondial (PAM), les organisations non gouvernementales ainsi que le gouvernement congolais dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le département du Pool.

Selon elle, le programme est disposé à apporter son appui aux producteurs agricoles dans le domaine technique. « Les activités agricoles doivent ravitailler la population en produits locaux et favoriser les producteurs à

bien d'autres.

Le secrétaire du groupement Lambakouendo, Gérard Mengandingatoukoulou, a expliqué que le site existe depuis 1975 et s'étend sur cent cinquante-neuf hectares. Il est réhabilité avec l'appui du PAM et bénéficie des nouvelles méthodes de pêche de cette agence.

En ce qui concerne les travaux, a-t-il poursuivi, le site nécessite le curage des étangs, la vidange des digues, un barrage et une canalisation, la liste n'est pas ex-

Les sénatrices édifiées aux techniques de culture du manioc

A l'occasion du mois de la femme, celles évoluant à la chambre haute du parlement ont organisé, le 16 mars à Brazzaville, une causerie-débat au cours de laquelle elles ont appris quelques techniques nouvelles de production du manioc, le premier aliment de base au Congo.

La conférence-débat a été animée par Romaine Françoise Otabo, une ingénieure agronome en service à l'Institut de recherche agricole. Elle a porté sur « L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base », un sous-thème qui a été choisi cette année au niveau national pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes.

L'ingénieure agronome a axé son exposé essentiellement sur les techniques de production du manioc, cette denrée alimentaire de base prisée par la majorité des Congolais. Dans les détails, Romaine Françoise Otabo a montré aux femmes du Sénat que la culture de ce produit obéit à un processus technique bien précis.

Ce processus, a-t-elle précisé, commence par la mise en place d'un parc à bois, une pépinière qui permet, un mois après, d'identifier des plants sains à repiquer dans le champ. Le but étant d'éviter la mosaïque, cette maladie qui détruit souvent les plantations.

La conférencière a ajouté également qu'on peut aussi se servir ou utiliser des boutures récoltées directement des champs, à condition de se rassurer avant tout de ce qu'elles ne sont pas attaquées par la mosaïque.

Six mois plus tard, leur a-t-elle dit, ces boutures peuvent être transplantées dans des champs. Celles-ci doivent être coupées sur une longueur de deux à trois nœuds et semées à une période propice afin de leur garantir une bonne croissance rapide.

L'ingénieure agronome a fait aussi savoir à ces femmes qu'il existe plusieurs variétés de manioc. Certaines d'entre elles mûrissent à six mois et d'autres le sont jusqu'à une année. A partir de certaines variétés, selon l'agronome, il est possible de produire plusieurs dérivés du manioc, hormis la farine appelée « fougou » ou le chikouang.

Ayant appris ces nouvelles techniques, les sénatrices ont pris l'engagement de vulgariser ces notions partout afin que les femmes produisent davantage et contribuent efficacement à l'autosuffisance alimentaire. « Cette conférence-débat sur la culture du manioc nous a beaucoup édifiées. Nous prenons aujourd'hui l'engagement de vulgariser ces nouvelles techniques auprès d'autres femmes afin de les encourager à beaucoup produire en vue de renflouer les marchés », s'est réjouie Régina, une jeune fonctionnaire du Sénat.

Firmin Oyé

COMMERCE

L'utilisation des bouteilles plastiques inquiète les consommateurs

Depuis l'interdiction des sachets par le gouvernement, les vendeurs d'eau, de bissap, de tangawis et du yaourt à Brazzaville, font usage des bouteilles en plastique déjà utilisées, pour effectuer leur commerce. Une pratique peu hygiénique qui inquiète les consommateurs.

Les bouteilles à usage non convenable proviennent généralement des lieux de manifestations, des boutiques, des hôtels, des hôpitaux, d'autres même des poubelles et caniveaux... A cet effet, les consommateurs sont exposés à un risque de contamination à plusieurs bactéries. Pour s'en procurer, les commerçants utilisent des enfants qui sillonnent les ruelles, avenues et marchés pour les ramasser moyennant un prix. Dans les arrêts de bus et les marchés, les vendeurs d'eau utilisent la même bouteille pour servir plusieurs personnes. Il suffit juste de rincer la bouteille avec de l'eau pour servir un autre client, ce qui n'est pas hygiénique. « Nous sommes exposés à beaucoup de maladies à cause de ces pratiques. Ceux qui nous vendent ces produits ne connaissent pas les règles d'hygiène. Ils viennent juste avec dix bouteilles et s'en servent toute la journée », a déploré Patrick, un passant abordé sur ce sujet.

« De peur d'être contaminé par des bactéries, j'évite souvent de coller ma bouche à ces bouteilles. Les autorités devront interdire ces pratiques », a-t-il poursuivi.

Les bouteilles plastiques réutilisées contiennent de nombreux microbes qui nuisent à la santé. Pour des raisons de sécurité et de prévention, il serait donc nécessaire que le service d'hygiène contrôle la manière avec laquelle les commerçants les entretiennent. Car l'utilisation peu commode de ces bouteilles pourrait être un vecteur de contamination de différentes formes d'infection et des maladies.

Rieltony Louboko

PROJET PDCE

Le coordonnateur à l'œuvre pour la réussite des formations qualifiantes

Auxence Léonard Okombi a entamé, le 15 mars à Brazzaville, une série des communications avec les parents des apprenants pour le suivi des ateliers de formation des jeunes désœuvrés.

La série des communications consiste à expliquer aux parents des apprenants les fondamentaux du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), à lutter contre la désinformation, à mettre un terme aux revendications qui ne portent pas sur la compétence de la formation.

« Les jeunes qui ont été sélectionnés doivent se rapprocher des centres de formation pour avoir plus d'informations sur leur situation. Egalement, ils peuvent venir au siège du projet car nous avons mis en place un dispositif pour informer soit les parents, soit les jeunes retenus », a indiqué Auxence Léonard Okombi.

Le coordonnateur du PDCE a déploré le faible taux des jeunes apprenants aux métiers ainsi qu'aux chaînes de valeur de l'agriculture et leur mauvaise interprétation de la prime de transport. « Nos apprenants s'intéressent peu à l'agricul-

ture. Nous demandons aux médias de beaucoup communiquer pour expliquer aux jeunes les avantages de ce secteur. La prime de transport qui leur est allouée individuellement par transfert électronique n'est pas un salaire, donc les parents ne doivent pas abandonner leurs enfants », a poursuivi Auxence Léonard Okombi.

En réalité, l'agriculture permet de créer des commerces dans les communautés ainsi que des compléments de revenus et d'approvisionnement en aliments pour la famille. Des rendements agricoles plus importants contribueraient à faire reculer la faim dans les foyers et baisser le coût des importations alimentaires au niveau du pays. Investir dans la réduction de la faim devrait être une obligation morale, mais aussi une décision économique judicieuse.

Les droits et devoirs des jeunes apprenants ont été clairement

expliqués aux parents pendant cette communication. Dans tous les sites d'apprentissage, les apprenants sont assurés et bénéficient d'un équipement individuel de protection. « Nous avons demandé aux parents d'avoir un contact direct avec les structures et les formateurs qui s'en chargent de leurs enfants. Le projet et les parents doivent veiller à ce que les enfants respectent leurs devoirs, notamment présence, assiduité, ponctualité et discipline tout le long de leur formation. Les parents doivent conscientiser leurs enfants pour qu'ils comprennent que réussir c'est aussi un peu de sacrifice », a ajouté Auxence Léonard Okombi. Rappelons que le PDCE est cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Ce projet cible les jeunes déscolarisés et organise gratuitement des formations en vue de leur insertion sur le marché du travail.

Fortuné Ibara

42° ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MARIEN NGOUABI

Qui du gouvernement ou du PCT devrait déposer la gerbe de fleurs ?

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a déposé la gerbe de fleurs au Mausolée Marien-Ngouabi, le 18 mars, à l'occasion de l'an 42 de la disparition de l'ancien président de la République.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence du Premier ministre, Clément Mouamba, et de plusieurs autres membres du gouvernement a relancé le débat sur la conduite de cette célébration. « La journée d'aujourd'hui est dédiée à un ancien président de la République, donc elle devrait être un événement national. Malheureusement, le PCT est toujours en avant-garde. Cette gerbe de fleurs devrait être déposée par le chef du gouvernement », a confié un membre du PCT qui a requis l'anonymat à la presse.

Interrogé sur cette accusation, le porte-parole du PCT, Serge Michel Odzoki, a rétorqué qu'il s'agit d'un faux débat qui ne devrait pas exister. « Nous avons déjà répondu en son temps à cette question. Personne n'empêche à qui que ce soit de célébrer le président Marien Ngouabi. Ce que nous faisons en tant que PCT, cela nous concerne en tant qu'organisation ou formation politique. Nous associons l'ensemble du peuple congolais, nous faisons de sorte que sous l'impulsion des membres du PCT, l'ensemble du peuple congolais puisse se souvenir de l'action, de l'œuvre de Marien Ngouabi », a-t-il répondu, insistant que le parti majoritaire n'a jamais accaparé cet événement.

Selon Serge Michel Odzoki, il est recon- nu au président Marien Ngouabi le sta-



Le Mausolée Marien-Ngouabi/Adiac

tut très élogieux d'être un patriote et le PCT associe chaque année l'ensemble du peuple congolais dans les commémorations.

Un modèle de rigueur dans la gouvernance

En rapport avec la situation économique et financière difficile actuelle du pays, le 42e anniversaire de la disparition du président Marien Ngouabi a mis un accent particulier sur sa rigueur dans la gouvernance qui a fait de lui un modèle. « Nous voulons dire que de ce point de vue, ce n'est qu'une vérité connue de tout le monde. Marien Ngouabi a été un modèle, un exemple dont bien des années

après, tout le monde se souvient », a témoigné le porte-parole du PCT, rappelant que tous les soubresauts que le PCT a connus sous le président Marien Ngouabi étaient résumés par l'intéressé en termes de la place de l'homme congolais dans la gestion de la chose publique. Interpellé par la presse si le PCT était resté fidèle à la vision de son président fondateur, Serge Michel Odzoki a rappelé que la vision de Marien Ngouabi consistait à être au service d'un parti qui soit au service de la population. Une vision que le plus grand parti de la majorité présidentielle s'efforce d'en rester fidèle. « Nous avons aujourd'hui une situation

qui est tout à fait différente aussi bien au plan national qu'international. Le PCT a évolué dans un cadre politique qui est le monopartisme, aujourd'hui nous sommes dans un autre contexte qui est celui du pluralisme politique. Du point de vue des objectifs, c'est difficile à réaliser mais ce qui compte, c'est d'abord les convictions. Elles sont là intactes y compris la détermination », a-t-il conclu, précisant que l'action menée sous l'impulsion du président Denis Sassou N'Gusso est la même et vise à rendre au peuple congolais la liberté, la paix et le bonheur auxquels il aspire.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005 /MPSIR/2019/UGP PADEC RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN PASSATION DE MARCHES



I-Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement de l'Assistant en Passation de marches du PADEC.

II-Tâches et Responsabilités

Placé (e) sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision directe du Spécialiste en Passation des Marchés de l'UGP-PADEC, l'Assistant(e) en passation des marchés sera chargé (e) entre autres de :

- Appuyer la préparation des projets d'avis généraux et spécifiques de passation de marchés ;
- Appuyer la préparation des DP, des Demandes de cotations et Contrats en collaboration avec le Spécialiste en Passation de marchés ;
- Organiser les séances de travail de la commission des marchés et sous-commission ad hoc d'analyse et d'évaluation (préparation des documents nécessaires pour la tenue des séances de travail) ;
- Assurer le secrétariat de la sous-commis-

sion ad hoc d'analyse et d'évaluation (élaboration des rapports et procès-verbaux) ;

- Appuyer la saisie des données dans le logiciel de gestion intégrée STEP en veillant à une utilisation du STEP comme outil de gestion quotidienne de la passation des marchés ;
- Appuyer la collecte/préparation des termes de référence, des spécifications techniques, et bien d'autres documents ou données nécessaires pour l'élaboration des dossiers de marchés au niveau des différentes composantes opérationnelles ou autres agences d'exécution du projet ;
- S'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires dans le délai requis après la décision d'attribution des marchés et veiller à ce que leurs cautions de soumission soient restituées dans un délai raisonnable après l'attribution des marchés si marchés de travaux ou de fournitures.
- Constituer et mettre à jour le répertoire des soumissionnaires potentiels locaux ou étrangers (consultants et soumissionnaires qualifiés au fur et à mesure de la publication des avis à manifestations d'intérêts et d'appels d'offres) ;
- Tenir à jour un tableau de suivi des avis de non objection obtenus de la Banque mondiale ;
- Appuyer la tenue à jour du plan de passation des marchés en veillant à ce qu'aucun marché ne figurant pas dans ledit plan puisse être passé etc.

III-Qualifications requises

Le (la) candidat (e) doit :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+ 3 en Ingénierie, Administration, Droit, économie, Gestion, Génie civil, Logistique ou équivalent.
- Avoir une expérience de trois (3) ans au minimum dans la passation de marchés dont (02) ans minimum en qualité d'Assistant en passation des marchés des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux (Joindre les différents contrats ou autres documents probants) ;
- Avoir une bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés du secteur public ou des banques multilatérales de développement (Banque mondiale et Banque Africaine de Développement) ou encore une expérience générale confirmée par un certificat délivré du programme en ligne de Certification en Passation des marchés (MOOC) ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Avoir une bonne capacité à rédiger des rapports concis, précis et synthétiques en langue française ;
- Avoir une attitude dynamique et volontariste ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et sous pression.

IV-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 Avril 2019 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement de l'Assistant en Passation de marches du PADEC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur
Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06
670 74 79
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2019

Le Coordonnateur a.i,

Amos KALLA

42° ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MARIEN NGOUABI

Quelques Congolais et membres du PCT ont dit...

Jean-De Dieu-Kourissa, député du PCT de Poto-Poto 1

Le 18 mars est une date mémorable pour tous les jeunes de ma génération qui ont vécu ce jour apocalyptique. Nous pensons que le président Marien Ngouabi était un grand homme pour ce pays, parce qu'il était allé jusqu'au sacrifice suprême et a donné sa vie pour la paix et l'unité nationale. En ce jour, nous sommes fiers de participer à cette cérémonie organisée pour honorer sa mémoire.

Michel Ngakala, membre du secrétariat permanent du PCT

Cela fait quarante-deux ans que le président Marien Ngouabi est décédé, et nous sommes toujours debout pour l'immortaliser quand il le s'agit. Cela s'impose à nous sur tous les plans, qu'il s'agisse de ses convictions ou de sa manière d'être. C'est

quelqu'un qui était toujours proche des hommes et femmes de son parti, toujours à leur écoute.

Jean Dany Ebouélé, directeur du Mausolée Marien- Ngouabi

Depuis quarante-deux ans que le président Marien Ngouabi est sous terre, c'est comme si on le



fait vivre aujourd'hui. En réalité, nous qui sommes ici au mausolée, avons l'obligation de revivre

du jour au jour la mémoire de cet homme d'Etat. On ne devrait pas attendre seulement le 18 mars pour voir ce milieu assaini. C'est une activité de routine et nous avons donné un peu de punch à la journée d'aujourd'hui. Le public est arrivé en masse mais cela n'est pas nouveau pour nous.

Vénance Monia, député, membre du PCT

Le 18 mars est pour moi une journée de sentiment profond et d'intimité parce que c'est la date de décès du créateur de notre parti. J'ai connu cet homme depuis mon enfance et l'émotion était grande quand j'avais appris, depuis la France, qu'il était décédé, car c'est lui qui m'avait remis mon prix d'excellence au lycée Savorgnan. Et depuis lors, chaque 18 mars, j'honore toujours ma présence en ces lieux. Je suis fier aujourd'hui; en

voyant une grande foule envahir cet endroit historique cela traduit la popularité de ce qu'était la personne de Marien Ngouabi.

Marie-Thérèse Bidoulo Engoba, présidente de la Fondation Marien- Ngouabi pour l'enfance

J'ai été contente quand j'ai vu une masse de gens envahir le mausolée Marien-Ngouabi. Tout le monde était là, les membres du gouvernement, les membres du Parti congolais du travail, la famille de l'illustre disparu et les Congolais en général. Cette mobilisation prouve à suffisance que les Congolais sont restés attachés à leur défunt président. Personnellement, je garde de très bons souvenirs du président Marien Ngouabi. D'abord, par le fait qu'il m'a élevé sous son toit, mais aussi le fait d'avoir bénéficié directement de son éducation et de son encadrement.

Cette grâce a fait de moi ce que je suis, je suis donc fier de lui.

Vital Balla, président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples

Il m'appelait Mwené et me disait qu'il ne voulait plus que je reste au pays, me demandant d'aller le représenter à l'extérieur parce qu'au niveau de l'ACAP, il y a beaucoup de choses à apprendre aux autres. Chemin faisant, le président Marien m'a nommé ambassadeur du Congo à Cuba après avoir envoyé beaucoup de jeunes pionniers dans ce pays. En plein 18 mars 1977, je recevais un coup de fil du ministère des Affaires étrangères, m'informant que le président Marien Ngouabi avait été assassiné. J'ai reçu de lui un héritage dans les connaissances bantoues, les analyses que nous menions et que nous menons.

Firmin Oyé

ECONOMIE NATIONALE

La perspective de croissance en baisse de 0,7% du PIB

Selon des évaluations de la Banque centrale, qui a tenu son comité monétaire et financier national le 18 mars, à Brazzaville, le taux de croissance du Congo est estimé cette année à 1,2% du Produit intérieur brut (PIB), contre 1,9% en 2018.

Les chiffres du premier trimestre 2019 sont dus essentiellement aux performances favorables attendues du secteur pétrolier (+3,8%) et du secteur hors pétrole (+0,1). En ce qui concerne les prix, les économistes ont pu noter une légère hausse des pressions inflationnistes (2%), mais en dessous de la norme communautaire qui est de 3%. À en croire le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Michel Dzombala, la situation économique se redresse progressivement. « *Nonobstant la conjoncture économique, les banques locales sont demeurées résilientes. L'inflation s'est nettement accélérée à la faveur des réformes fiscales en cours* », a-t-il signifié.

Outre la courbe de la croissance, les membres du comité ont également abordé les questions liées à la situation du système bancaire local, au financement de l'économie, aux accords de classement et aux autorisations individuelles de mobilisation à moyen terme. En ce qui concerne la dette publique, des efforts importants ont pu être réalisés, a noté la Banque centrale.

Elle a aussi salué l'excellence des relations entre la République du Congo et les partenaires financiers, dont le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Agence française de développement. Mieux, « *les discussions avec le FMI sont sur une très bonne voie et en principe, dans les semaines et les mois à venir, la situation sera sur les rails* », a conclu Michel Dzombala.

Notons que la première session ordinaire 2019 de la BEAC a été lancée par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, en présence de sa collègue du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et du gouverneur de la Banque centrale, Abbas Mahamat Tolli.

Fiacre Kombo et Gloria Lossele (stagiaire)

TECHNOLOGIE

La confiance numérique au cœur de la 3^e édition du salon Osiane

Le Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane) qu'abritera Brazzaville, du 16 au 18 avril, pour la troisième fois, va éclairer sur les défis de la confiance numérique comme gage d'une économie prospère.

Osiane 2019 lèvera le voile sur les enjeux liés à la confiance dans la société et l'économie numérique, un débat concret qui alimente de multiples discours, lois, programmes de recherche et investissements. Le salon se donne l'ambition de sensibiliser à la protection des données à caractère personnel et l'atteinte aux libertés individuelles sur internet. Elle se propose de décortiquer les outils de la cybersécurité autour du thème « Développer la confiance numérique pour garantir une économie prospère ». L'essor de l'internet a indubitablement conduit de nouvelles approches vers le numérique avec au fond des controverses sur la protection des citoyens, la confidentialité et l'intégrité des données personnelles, etc. Quoique certain, on peut cependant admettre qu'internet constitue aujourd'hui un moyen incontournable de développement économique et social. C'est donc un ensemble de thèmes ficelés par l'association Pratic que dirige Luc Missidimbazi, initiateur de ce salon, qui emplira ce rendez-vous. Des experts nationaux et internationaux plancheront sur l'Open Sources et la souveraineté nationale ; sécurité et l'économie numérique et comment se protéger des risques ; les plateformes de création des médias ; numérique et inclusion financière ; données numériques : protection, traitement et internet des objets, enjeux pour le développement.

Cette année, comme lors de l'édition dernière avec un programme éclectique, le salon, placé sous le patronage du Premier ministre congolais, chef du gouvernement, affiche cinq tables rondes et six ateliers. Les débats, à travers des panels de haut niveau sur les enjeux sécuritaires

et les stratégies, côtoieront ceux de l'avenir du commerce face à la convergence des modèles numériques et physiques. Côté ateliers d'emblée gratuits, étudiants, entrepreneurs ou chercheurs choisiront entre les blockchain et la cryptologie, les outils de gestion des données numériques et l'agrobusiness.

Cinq mille participants attendus

Le lancement de la troisième édition d'Osiane a eu lieu le 18 janvier, lors d'une présentation de l'événement à la presse, en présence du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, des directeurs généraux et représentants d'institutions du secteur.

Si l'année dernière il a accueilli plus de deux mille cinq cents participants, cette année, Osiane lance le défi d'atteindre cinq mille et propose des stands pour permettre aux sociétés de vendre leur technologie et d'échanger sur diverses pratiques. Osiane place désormais la capitale du Congo comme catalyseur d'une nouvelle approche collaborative sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), fondée sur quatre « univers ». De « Tech-Univers » en passant par « Publi-Univers », « Eco-Univers » et « Inov-Univers », Osiane donnera des réponses à plusieurs problématiques partant des infrastructures, de moyens de financement, de l'écosystème, de la formation, des incubateurs, etc.

Un business forum en marge du salon

L'idée de créer une convergence d'acteurs économiques évoluant

dans le numérique a finalement été concrétisée par le salon Osiane qui voit dans l'organisation de ce forum, le 15 avril, à Kintélé, au Centre international des conférences, au nord de Brazzaville, une occasion de soutenir la dynamique de l'Afrique centrale pour la réalisation de sa vision d'intégration économique et son insertion durable dans l'économie mondiale.

Le Business forum dévoilera les différentes opportunités d'investissements et de collaboration. Il se propose trois objectifs : faire connaître les différentes opportunités dans l'écosystème digital ; mettre en lumière les atouts des entreprises de la sous-région Afrique centrale et favoriser les échanges entre les professionnels du numérique par la création de clusters d'entreprise (monnaie, distribution e-commerce, sécurité, services, développement). Organisatrice du salon Osiane, l'association Pratic bénéficie de l'appui de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques et autres institutions nationales et internationales pour réussir le pari de l'événement.

Créée depuis 2008, l'association regroupe les acteurs du développement des TIC en République du Congo et en Afrique. Parmi les objectifs, faire connaître et valoriser le numérique à travers le monde grâce à un large réseau d'experts, d'entreprises et institutions ; accompagner les administrations publiques pour renforcer les capacités institutionnelles, humaines et administratives ; et développer une coopération multiforme nationale et internationale, dans le domaine du numérique et l'innovation.

Quentin Loubou

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AS Otoho met fin à son aventure

L'équipe championne du Congo en titre a été sévèrement battue 1-4, le 17 mars, sur ses propres installations à Owando par le Raja de Casablanca, en match comptant pour la sixième et dernière journée des matches de poules de la compétition.

Dans un mini tournoi aux allures d'un championnat marocain, l'AS Otoho n'a pas survécu. Le représentant congolais a concédé une deuxième défaite d'affilée qui lui a privé d'une qualification pour les quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération, laissant ainsi la place à Hassania Us Agadir (huit points) d'accompagner la Renaissance sportive de Berkane (onze points) en quarts de finale. L'objectif d'imiter au moins le parcours du Club athlétique renaissance aiglons, quart-finaliste de la saison dernière, vient de tomber dans l'eau alors que l'AS Otoho avait des moyens d'y parvenir. Face au Raja, le représentant congolais n'avait besoin que d'une victoire pour figurer dans le top huit. Pourtant, il était sur la bonne voie. L'ouverture du score à la 16^e mn par Davy Dimitri Bissiki Magnokélé, l'ancien sociétaire de l'AC Léopards de Dolisie, venait, d'ailleurs, récompenser une entame de match idéale. Or, dans les minutes qui suivaient, la suite des débats a donné tort



L'AS Otoho éliminée

à l'AS Otoho. Mahmoud Benhalid était le premier à contesté la domination au tableau d'affichage de l'équipe congolaise. Il a rétabli l'équilibre à la 41^e mn, imité par Sand Masaud avant la pause. L'addition a été très salée quand Ayoub Nanah a inscrit le troisième but à la 63^e mn. Mouhssine Lajour a clôturé le festival à la 87^e. Le Raja l'a

emporté largement mais ce n'était pas suffisant pour voler la vedette à Hassania Us Agadir qui a profité de sa courte victoire 1-0 face à la Renaissance Berkane pour valider sa qualification. Au classement final, l'AS Otoho termine dernière de son groupe avec cinq points, soit deux de moins que le Raja, l'actuel troisième. Dans le groupe B, le Club sportif Sfaxien (douze points) et l'Etoile sportive de Sahel (dix points) ont arraché leur qualification devant Enugu Rangers et Salitas FC. El Hilal (onze points) et Nkana FC (neuf points) ont tiré leur épingle du jeu dans le groupe C devant Asante Kotoko et Zesco United (sept points chacun). Le Zamalek et Gor Mahia, qui ont dominé le groupe D avec neuf points chacun, ont complété le tableau des quarts finalistes.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 26e journée, 2e division

Sylver Ganvoula est resté sur le banc lors de la défaite de Bochum sur le terrain de l'Arminia Bielefeld (1-3).

Belgique, 30e journée, 1re division

Mené 1-3 à l'heure de jeu, Zulte-Waregem partage finalement les points avec le leader, Genk (3-3). Aligné au poste d'axial gauche, il lâche le marquage du Japonais Ijo, auteur du deuxième but des visiteurs.

Absent depuis le 1er septembre, sur blessure, Senna Miangué faisait son retour dans le onze de départ du Standard de Liège. Comme ses coéquipiers, il a bu la tasse face à Waasland-Beveren pendant quarante-neuf minutes. Puis a participé à la remontée spectaculaire des Rouches qui l'emportent 4-3. Décisif sur le but de la victoire, puisque sa frappe mal repoussée bénéficie à Orlando Sa.

Le Standard est 3e avec cinquante-trois points et Zulte-Waregem est 11e.

Bulgarie, 26e journée, 1re division

Le Chernomorec Varna fait match nul 1-1 à Dunav. Sans Hugo Konongo. En fin de contrat en juin prochain, le latéral gauche ne souhaite pas le prolonger et subirait ainsi la pression de sa direction qui a choisi de l'écarter du groupe.

Danemark, 26e journée, 1re division

Sans Emerson Iloy-Ayyet, Vejle-Kolding chute sur le terrain d'Esbjerg (1-2) et reste lanterne rouge.

Espagne, 29e journée, 3e division, groupe 3

Match nul de Peralada face à Teruel (0-0). Titulaire, Yhoan Andzouana a placé une tête au ras du poteau à la 46e mn. La réserve de Girona est 13e avec trente-trois points.

Espagne, 29e journée, groupe 4

Retour à la compétition pour Baron Kibamba, entré à la 65e mn lors de la victoire de Linense à Murcie (2-0). Le Balompédica est 6e.

Israël, 1re journée des play-offs, 1re division

Sans Mavis Tchibota, ménagé, le Bnei Yehuda s'impose sur le terrain du Maccabi Haifa (2-0). Avec ce succès chez le deuxième du classement, le Bnei, 5e, revient à trois points du podium.

Portugal, 26e journée, 2e division

La réserve de Braga est battue à Coimbra (0-1). Avec Gaius Makouta titulaire.

Suisse, 25e journée, 2e division

Lausanne prend les trois points à Schaffhausen (2-0) avec Igor Nganga titulaire. Le LS reste deuxième à huit points du Servette de Genève.

Espagne, 29e journée, 3e division, groupe C

Merveil Ndockyt était titulaire lors de la défaite du Barça B face à la réserve de l'Espanyol (0-1). Remplacé à la 60e mn, alors que le score était acquis dans ce derby catalan.

Etats-Unis, 1re journée, 2e division

Cabwey Kivukuta est resté sur le banc lors de la défaite de Charlotte Independence face à Indy Eleven (2-3). Prestige Mboundou n'était pas dans le groupe.

Israël, 28e journée, 2e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou, titulaire, est battu à Marmorek (1-3). Septième avec trente-neuf points, le Beitar conserve huit longueurs d'avance sur le 9e. Les huit premiers disputeront les play-offs à l'issue de la saison régulière.

Pays-Bas, 29e journée, 2e division

Cambuur dispose des Jong PSV (3-1). Avec David Sambissa titulaire à son poste de latéral gauche. Cambuur est 12e à un point de la 8e place, synonyme de play-offs.

Turquie, 26e journée, 1re division

Delvin Ndinga était titulaire lors de la défaite de Sivasspor à Fenerbahçe (1-2). Sivasspor est 9e avec sept points d'avance sur la zone rouge.

Camille Delourme

LIGUE DES CHAMPIONS UEFA

Les combinaisons des quarts de finale sont connues

Le tirage au sort a eu lieu le 15 mars à Nyon, en Suisse. L'Ajax Amsterdam défilera la Juventus, Liverpool sera opposé au FC Porto, Tottenham affrontera Manchester City et enfin Manchester United sera aux prises au FC Barcelone.

Après deux semaines riches en rebondissements et en émotions lors des huitièmes de finale retour de la Ligue des champions marquées par les éliminations surprenantes du Real de Madrid, Paris Saint Germain et Atlético de Madrid, le tableau semble plus ouvert que jamais pour succéder aux Merengue, vainqueurs des trois dernières éditions.

La première affiche des quarts de finale mettra aux prises deux formations qui se sont déjà rencontrées en finale: l'Ajax Amsterdam- Juventus. C'était, d'ailleurs, l'affiche de la finale de 1996 remportée par les Italiens de la Juve, l'une des favorites de cette édition. C'est donc une affiche qui promet même si certains ne s'empêcheront pas de penser que le tirage au sort aurait ramené Cristiano Ronaldo à Madrid si le Real avait passé l'obstacle néerlandais. De son côté, Liverpool a hérité du tirage considéré comme étant le plus abordable puisqu'il affrontera le FC Porto. Mais, les joueurs de Jürgen Klopp, finalistes de la dernière édition, devront toutefois se méfier de cette équipe qui a aussi des arguments à faire valoir.

L'autre affiche 100% anglaise s'annonce aussi palpitante et surtout intéressante avec Manchester City qui rencontre un rival de la Premier League, Tottenham, pour tenter d'accéder dans le dernier carré. Et le grand choc de ces quarts de finale sera celui qui opposera Manchester United au FC Barcelone. Les deux équipes se sont même rencontrées en finale à deux reprises, en 2009 et 2011, mais à chaque match les Catalans avaient le dernier mot. Toutes ces rencontres se disputeront les 9 et 10 avril pour la manche aller et le re-

tour aura lieu une semaine plus tard, les 16 et 17 avril.

Une grande première depuis la saison 2011-2012

Cette saison, l'Union des associations européennes de football (UEFA) a décidé de faire le tirage au sort des quarts de finale au même moment que celui des demi-finales. Ainsi, chaque équipe connaît déjà son potentiel adversaire si elle parvient à se qualifier. À cet effet, le vainqueur de Tottenham-Manchester City affrontera celui de la confrontation entre l'Ajax et la Juventus. Et le vainqueur de Manchester United - Barcelone rencontrera celui de la confrontation entre Liverpool et Porto. Ces demi-finales sont programmées les 30 avril et le 1er mai pour l'aller et le retour les 7 et 8 mai, à l'issue desquelles seront connus les deux finalistes dont le rendez-vous est pris pour le 1^{er} juin, au stade Metropolitano de Madrid. Rappelons que ces quarts de finale ont la particularité de compter quatre clubs anglais, une première depuis la saison 2008-2009. On note aussi l'absence des clubs allemands, ce qui n'était plus arrivé depuis 2005-2006. Le Bayern Munich restait, en effet, sur huit présences consécutives en quarts de finale, au moins. L'autre grand absent, c'est le Real Madrid qui depuis 2011 figurait toujours dans le top 8 européen. La Eredivisie (Championnat des Pays-Bas de football) comptera un représentant, l'Ajax, pour la première fois depuis 2007, alors que la Ligue 1 française, avec les éliminations du Paris Saint-Germain et de Lyon, est absente à ce stade de l'épreuve pour la deuxième année consécutive.

Rieltony Louboko, stagiaire

COOPÉRATION

Raul Mateus Paula et Sylvestre Didier Mavouenzela échangent sur le PRCCE

L'entretien entre l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo et le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire a porté pour l'essentiel, le 14 mars, sur la situation économique du pays -et partant celle de ses entreprises- qui nécessite, selon les deux interlocuteurs, la mise en place d'un véritable dialogue public-privé.



Raul Mateus Paula est venu prendre le pouls des efforts de la Chambre consulaire dans le cadre de la mise en œuvre prochaine de la composante II du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II), relative à l'amélioration du climat des affaires, dont cette chambre est bénéficiaire. Ce projet financé par l'UE a été lancé au Congo en 2010. Sa deuxième phase constituée de trois composantes a démarré en 2017.

Sylvestre Didier Mavouenzela et Raul Mateus Paula lors de la rencontre. Le projet veut répondre aux problèmes et faiblesses identifiés, en proposant des réformes et outils pour renforcer les capacités entrepreneuriales des Congolais et améliorer l'environnement des affaires. Sylvestre Didier Mavouenzela et Raul Mateus Paula ont aussi échangé sur les services de la chambre consulaire de Pointe-Noire et ses liens avec les entités sœurs de la République du Congo.

L.P. Condhet N'Zinga

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

Un moment privilégié de révéler son identité culturelle

L'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire organise, les 19, 21, 22 et 23 mars, une série d'activités afin de permettre à la population d'exprimer son sentiment d'appartenance à l'espace francophone.

Chaque année, la semaine de la francophonie offre aux Ponténégrins la chance de se rassembler et de célébrer ce qui les unit grâce à une série d'activités culturelles. Celles-ci permettent au grand public de fêter le français, fédérateur d'un espace culturel commun à tous les francophones et aux amoureux de cette langue. Au programme de cette semaine, des conférences, de projections, de rencontres, de l'histoire, de joutes oratoires et bien d'autres. Ainsi, ce 19 mars à partir de 18h 30, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, sera projeté «*Félicité*», un film qui retrace le combat d'une femme à Kinshasa. Réalisé par Alain Gomis, ce film a obtenu le Grand prix du Fespaco en 2017. Une occasion pour la population de Pointe-Noire de découvrir l'histoire de cette femme battante.

Le 21 mars à partir de 16 h, à l'IFC, une conférence se tiendra

sur les figures de la littérature congolaise et sera animée par Jean-Baptiste Tati Utaliene. A partir de 18 h 30, le tour reviendra à la projection de «*Je ne suis pas vivant mais poète*», un documentaire de Julie Peghini, sur la mémoire de Soni Labou Tansi, à travers l'édition 2015 du festival Mantsina dédiée à l'écrivain dramaturge.

Pour permettre aux élèves de partager leur goût pour les mots, le lycée Charlemagne organise, le 22 mars à partir de 14 h 30, dans la salle Tchicaya-U-Tam'Si de l'IFC, «*Question pour un champion de la francophonie*», une compétition inter-lycées. Enfin, le 23 mars à partir de 10 h, place à la bibliothèque jeunesse avec «*Les p'tits francophones*». Cette semaine de la francophonie sera bouclée à partir de 16 h autour du café littéraire «*Ecrire à Pointe-Noire*». Notons que l'anthologie «*Ecrire à Pointe-Noire*» a été publiée il y a de cela une année. Cette activité paraît bien une occasion d'échanger sur la dynamique de cet ouvrage collectif impulsé par Gabriel Okoundji, suivi d'une présentation de l'actualité des écrivains de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

SANTÉ PUBLIQUE

La fondation SNPC assiste les victimes de la fièvre chikungunya

Une délégation de l'association, conduite par son secrétaire général, Pascal Itoua Oyona, a fait un don de médicaments, le 18 mars, à la préfecture du Kouilou, en vue de la prise en charge des malades. Ce don a été réceptionné par le préfet du département, Paul Adam Dibouilou

Déclarée depuis le 14 janvier dernier dans le Kouilou à Diosso, l'épidémie de la fièvre Chikungunya continue de faire des victimes avec de nouveaux cas descellés dans d'autres localités. Face à cette maladie, les responsables et cadres du Kouilou multiplient les plaidoyers à tous les niveaux afin de l'éradiquer car elle a déjà atteint des milliers de personnes.

Dans un élan de solidarité nationale et dans le cadre de la politique de responsabilité sociale des entreprises, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), par le biais de sa fondation, a remis un important don de médicament pour soigner la population en détresse. «*La direction générale de la SNPC, par l'entremise de son directeur général, Raul Ominga, a résolu de faire intervenir la fondation pour soulager cette partie du territoire atteinte par ce fléau. Ce geste d'amour est aussi une action qui relève de la responsabilité sociale de l'entreprise SNPC dont le directeur général a répondu encore une fois présent à l'égard de ce fléau qui affecte cette région, le chikungunya. A partir des différents échanges que nous avons eus,*



Vue des médicaments offerts au Kouilou/Adiac - La photo de famille après la cérémonie Adiac

«*tout le travail va porter maintenant sur l'éradication complète de cette affection, très douloureuse, très invalidante*», a indiqué le secrétaire général de la fondation, Pascal Itoua Oyona.

Ce don a été ainsi remis au préfet du Kouilou devant les sous-préfets de Loango, Mvouti, Hinda, Kakamoéka, les représentants de la force publique, les élus départementaux et les députés dont Roland Bouity Viaudo, député de Loango et deuxième vice-président de l'Assemblée nationale.

Des nouveaux cas signalés

Après la réception symbolique du don composé des médicaments contre le paludisme, des antibiotiques, antipyré-

tiques, ainsi que le matériel pour la destruction chimique ou matériel de pulvérisation, les combinaisons de protection, les masques de protection, les bottes et autres, Paul Adam Dibouilou a sincèrement remercié le président de la fondation SNPC. «*Au nom de la préfecture et surtout de la population, je remercie la société nationale des pétroles du Congo notamment, la fondation SNPC qui, par les mains de son secrétaire général, vient de nous doter de beaucoup de médicaments, un lot qui sera mis à la disposition de la population dont les cas avérés de chikungunya sévissent dans le département. D'aucuns diraient que ce geste arrive tard mais non, puisque*

cette pathologie est encore bien présente dans nos départements. Et nous avons relevé quelques cas ces jours-ci à Mongo Tandou pour lequel nous allons nous empresser à déposer les médicaments», a souligné le premier citoyen du Kouilou. Il a également ajouté que le fléau qui s'est déclenché au Kouilou et dont l'épicentre était Diosso s'est répandu dans d'autres localités et se trouve aujourd'hui dans d'autres départements. «*C'est pour dire que nous avons, au niveau de l'Etat, une mission de prévention. Nous pensons que le geste fait par la SNPC aujourd'hui en responsabilité sociale d'entreprise appelle probablement d'autres sociétés de ce genre de le faire non seulement pour le Kouilou mais aussi pour d'autres départements*», a-t-il lancé.

Soulignons qu'en réceptionnant le don des mains du préfet, Justin Mbani, chef de service études et planification à la direction départementale de la Santé Kouilou, a assuré le donateur qu'il sera bien utilisé. «*Je vous garantis que ces médicaments arriveront auprès de la population utilisatrice parce qu'elle en a besoin à l'heure où l'épidémie est encore en train de sévir dans plusieurs localités nouvelles, parce que nous avons constaté qu'au lieu de Diosso, Matombi et Loubou, il y a des nouvelles terres qui sont en train de développer la même maladie et les besoins sont immenses. Ces médicaments vont arriver à leur disposition*», a-t-il assuré.

Charlem Léa Legnoki

CÉLÉBRATIONS DU MOIS DE LA FEMME

Le PCT Pointe-Noire a sensibilisé ses militantes à la prévention du cancer du col de l'utérus

L'activité a été organisée, le 16 mars, sous le patronage de Victor Foudi, président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de la ville.

Plusieurs militantes du PCT ont pris part à la séance de sensibilisation à laquelle de nombreux thèmes ont été développés par différents orateurs. Citons, entre autres, la prévention du cancer du col de l'utérus par le Dr Sidney Ngatali, chef de service de cancérologie à l'hôpital de Loandjili ; l'organisation des services départementaux, structures intermédiaires de la direction départementale de la santé à Pointe-Noire : les districts sanitaires par le Dr Joel Kimangou Diambou, médecin chef au service des actions sanitaires à la direction départementale de la santé ; l'implication de la femme congolaise pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base par Ninos E. Ngouama, expert en création des ressources et en intelligence des affaires. Toutes ces communications ont été saluées par les participantes, indiquant que les thématiques développées rejoignent les nombreuses initiatives prises au niveau local, national et mondial, qui touchent la promotion de la femme et son intégration au processus de dévelop-



Des militantes et sympathisantes du PCT-Pointe-Noire lors de la séance de sensibilisation/Adiac

pement. Ces initiatives, ont-elles poursuivi, permettent de situer les enjeux et, par conséquent, les axes en vue de sortir les femmes des sentiers battus de la précarité et de la marginalisation dont elles sont souvent victimes dans les pays sous-développés.

Aussi ont-elles formulé quelques recom-

mandations à l'endroit de leur direction politique nationale, de leur fédération et aux membres de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) ainsi qu'à celles de la Force montante congolaise en vue de faire le plaidoyer auprès du gouvernement de la République afin d'intégrer, dans la politique nationale de la santé, la prise en charge du cancer au même

titre que d'autres maladies, d'intensifier à la base et aux organisations affiliées les campagnes de sensibilisation aux pathologies méconnues par le grand public telles que le cancer du col de l'utérus, d'inciter et encourager les militantes et sympathisantes du parti au dépistage systématique de manière à diagnostiquer, à temps, les éventuels cas de ce cancer, etc.

Clôturant cette rencontre, Victor Foudi a eu les mots suivants : «*Votre action conjuguée doit toujours tendre vers la sensibilisation et l'implication de la femme dans les questions cruciales dans tous les domaines, le rôle qu'elle doit jouer dans la société et la mise en œuvre des activités favorisant l'épanouissement de la femme congolaise en général et celle du PCT et de l'OFC en particulier.*

C'est pourquoi, je vous enjoins à ne pas perdre de vue l'immense responsabilité qu'est la vôtre en impliquant la militante et sympathisante du PCT et de l'OFC dans l'agriculture en vue d'une autosuffisance alimentaire des produits de base.

Séverin Ibara

SANTÉ

L'artémisia au centre d'une table ronde

La plante médicinale qui, prise en tisane, guérit la malaria ou paludisme depuis deux mille ans, a fait l'objet, le 14 mars à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, des échanges sur son usage qui est sujet à controverse.

L'activité organisée par l'IFC est intervenue après la projection du documentaire «*Malaria business*», une enquête de Bernard Crutzen sur l'artémisia. Elle a eu comme intervenants Sostène Massamba, responsable de la ferme pédagogique Agria Loango, représentant la Maison de l'artémisia qui promeut cette plante au Congo ; le Dr Kalina et Armelle Lusca, pharmacienne et docteur en génétique.

Le paludisme, rappelons-le, tue par an un million de personnes dans le monde et en infecte cinq millions, en majorité des enfants. Consciente de l'efficacité de l'artémisia pour éradiquer cette pathologie qui touche surtout les pays africains (90 % des cas) qui constituent également le berceau du plasmodium falciparum, le type le plus dangereux de la maladie, la Maison de l'artémisia, basée en France, s'est engagée depuis 2014 dans la promotion des artémisia annua, d'origine chinoise (utilisée depuis deux mille ans) contenant de l'artémisine et l'artémisia afra, d'origine africaine, qui ne contient pas cette substance.

La responsable de cette structure, Lucile Cornet-Verne, a même écrit un livre avec Laurence Couquiaud intitulé «*Artemisia une plante pour éradiquer le paludisme*», et anime des conférences pour prouver son potentiel. La Maison de l'artémisia forme les acteurs de terrain, organise un réseau de cultures et de distribution labélisé et encourage à la culture de cette plante. Bien que son efficacité ait été prouvée par la médecine chinoise, l'usage de cette plante n'est toujours pas accepté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'artémisia est même interdite dans certains pays comme la France et la Belgique.

Le documentaire «*Malaria Business*», projeté avant la table ronde, révèle les vertus médicinales de cette plante, avec des témoignages des patients guéris grâce à elle et des médecins l'ayant expérimentée, comme le Dr Jérôme Mulungui en République démocratique du Congo. Des études de terrain sont menées. Convaincus de son efficacité, de plus en plus de scientifiques font des recherches sur elle. Et contrairement aux ACT qui soignent seulement et contre lesquels (certains ACT) le parasite du paludisme a développé des résistances, l'artémisia le guérit à 98% et interrompt le cycle infernal de transmission.

Dans le documentaire, il est évoqué aussi les raisons de l'opposition de l'OMS à l'usage de cette plante qu'elle considère comme dangereuse en s'appuyant sur le principe de précaution. Par ailleurs, dans le commentaire du film, il est mentionné que «*l'artémisia n'est dangereux que pour ceux qui font de la malaria un business*».

Nécessité d'une recherche approfondie

Comme la majorité des acteurs de la médecine conventionnelle, le Dr Kalina ne conseille pas l'usage de l'artémisia, estimant que des études scientifiques aux standards internationaux doivent être menées au préalable. «*L'artémisia est une molécule d'avenir parce que, semble-il, guérit. Par contre, avant de l'utiliser, il faut qu'on mène un certain nombre d'études de façon à isoler les principes actifs. Si on arrivait à le faire, cela permettrait de fabriquer beaucoup de médicaments qui soient moins coûteux et de guérir du paludisme qui constitue la première cause de mortalité chez les enfants*», a-t-il dit.



Une vue de la salle lors de la table ronde/Adiac

Pour ce qui est de ces études sur l'artémisia annua, Armelle Lusca a informé de la publication récente, par la Maison de l'artémisia, des résultats de recherches sur la plante. Pour elle, il faut une complémentarité entre la médecine traditionnelle et conventionnelle. «*Les résultats de l'artémisia annua sont assez probants, il faut juste des études plus solides*», a-t-elle estimé. En outre, le Dr Kalina a souhaité qu'à l'exemple du Sénégal, «*la médecine traditionnelle soit bien encadrée au Congo pour qu'elle sorte du charlatanisme*».

Mais, pour Sostène Massamba, loin de vouloir défier la médecine conventionnelle, la Maison de l'artémisia, en promouvant cette plante, voudrait contribuer à l'éradication de la malaria, surtout dans les pays pauvres où il fait le plus grand nombre de victimes et où, dans certains villages, les pharmacies n'existent pas. «*L'artémisia n'est pas pour faire la concurrence mais pour rendre accessible le traitement contre le paludisme. Si en Chine il guérit depuis 2000 ans, on ne voit pas pourquoi il ne guérira pas aussi les*

gens ailleurs», a-t-il lancé.

S'agissant du charlatanisme, il a expliqué, «*La Maison de l'artémisia est une structure encadrée avec un comité scientifique qui n'a rien à voir avec le charlatanisme*».

Pour l'auditoire, ACT ou artémisia, tout est question de choix. «*C'est un problème de choix. Avec tous les faux médicaments qu'on trouve sur nos marchés, notre espérance de vie est réduite. Je préfère prendre de l'artémisia, c'est naturel et il n'y a pas d'effets secondaires. Il y a beaucoup de maladies qu'on traite avec des plantes. Je pense que pour l'artémisia, le problème est que si tout le monde en a, on n'achèterait plus les médicaments contre le paludisme dans les pharmacies*», a confié un participant. Notons que l'artémisia est aussi cultivé au Congo et vendu accompagné de la procédure de dosage (un litre de tisane par jour pendant une semaine) à Pointe-Noire, chez Sourire bio, structure de vente de produits bio, située vers le rond-point Loandjili.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

TOURISME

Le parc hôtelier de Pointe-Noire s'agrandit

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a procédé, le 16 mars, à la coupure du ruban symbolique marquant l'inauguration officielle de l'une des quinze marques leaders du marché mondial dans le domaine de l'hôtellerie, Double Tree by Hilton.

Dans la capitale économique du Congo, l'hôtel est situé au 127, avenue Denis-Loemba, sur le boulevard Général-de-Gaulle. Son emplacement permet de rejoindre facilement de nombreux magasins, restaurants et bars du centre-ville.

Le joyau est dressé à quelques pas de la cathédrale Notre-Dame et du port autonome de Pointe-Noire, à quatre kilomètres de l'aéroport, et à deux kilomètres de la gare ferroviaire, où les voyageurs peuvent faire un court trajet en train pour se rendre dans l'un des nombreux sites historiques, notamment le parc national d'Odzala et de Coundkouati-Douli.

Avec une capacité de cent-vingt chambres, l'hôtel Double Tree by Hilton Pointe-Noire offre déjà ses services depuis 2018. Il comprend treize chambres de luxe et sept suites, dont un salon séparé et une suite de relaxation.

Toutes les chambres sont équipées d'un poste de télévision mural haute définition, d'un plateau/bouilloire, d'un bureau et de points de connexion USB. Les installations de loisirs comprennent une piscine et un club de remise en forme ouvert 24h/24.

« Le tourisme, l'un des piliers de la diversification économique »

Présente à cette cérémonie, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a tout d'abord rappelé, dans son discours, l'importance du tourisme, en s'appuyant sur les propos du président de la République qui veut que ce domaine soit « l'un des piliers de la diversification et l'un des mo-



Antoinette Sassou N'Guesso coupant le ruban symbolique

teurs essentiels de la relance économique du pays ».

« Le tourisme durable et responsable, y compris le tourisme d'affaire est, comme vous le savez, un phénomène mondial qui ne laisse aucun pays indifférent tant son impact sur le développement n'est plus à démontrer. Le tourisme, c'est 10% du PIB mondial et un emploi sur onze dans le monde », a déclaré la ministre.

Elle a, en outre, indiqué qu'en 2019, le volume d'affaires de ce secteur pourrait égaler, voire dépasser celui des industries pétrolières, agroalimentaires ou automobiles. « Si nous savons saisir l'occasion et l'inscrire dans les perspectives du développement durable de l'ONU et de l'agenda

2063 de l'Union africaine qui placent les peuples au cœur leur épanouissement, et la protection de leur environnement au cœur de leur préoccupation », a-t-elle assuré.

Le développement de l'industrie touristique, a poursuivi Arlette Soudan-Nonault, « est une vraie chance pour le Congo ». Ajoutant même que « le tourisme est l'or qui ne tarit pas ».

L'hôtellerie et la qualité de l'hébergement sont une composante essentielle. Et si le Congo veut améliorer sa capacité d'attraction en ce domaine, il doit se doter d'établissements de standing international.

Avec sa fourniture de service haut de gamme et son label mondial, l'hôtel DoubleTree by Hilton

vient enrichir l'œuvre croissante d'établissement de segment VIP déjà présente à Brazzaville et à Oyo. « A ce titre, il s'inscrit dans le double cadre du projet de société élaboré par le chef de l'Etat, et du plan national de développement 2018-2022, qui nous recommande de stimuler l'investissement privé et de diversifier notre économie », a conclu Arlette Soudan-Nonault. S'adressant aux responsables et aux employés de l'hôtel, elle a exhorté à la responsabilité qui leur incombe désormais d'offrir, de façon durable à la clientèle, des prestations qui soient à la hauteur des exigences du cadre dans lequel ils travaillent.

Quant aux autorités départementales et municipales, co-gestion-

naires de cet ouvrage, la ministre de tutelle leur a rappelé le devoir de veiller à la bonne collaboration entre l'administration et la direction de l'hôtel, dans le but de pérenniser cette infrastructure dont dispose désormais la capitale économique du Congo.

Pierre Albert victoire Bayonne, administrateur maire de l'arrondissement un, où se dresse ce joyau touristique, a également souligné le rôle du tourisme qui est considéré, selon lui, comme étant une activité qui favorise la prise de conscience des enjeux dans la stimulation des investisseurs locaux en matière d'infrastructures. Il met le consommateur et le producteur en contact avec des valeurs culturelle, environnementale et économique. « Le tourisme est l'un des vecteurs majeurs du commerce international et de la prospérité. La réduction de la pauvreté est l'un des défis mondiaux les plus importants, en dépit de cette période de turbulence économique », a souligné le maire.

Signalons que l'hôtel DoubleTree by Hilton a été construit par la société Rinco. Son directeur général, Pierre Giorgio Evangelista, a saisi cette opportunité pour présenter un bilan élogieux de cette entreprise, qui vient de totaliser vingt ans d'existence au Congo. Il a remercié les autorités du pays pour avoir permis la réalisation de ce projet. Avant la coupure du ruban symbolique et la visite guidée de l'hôtel, la cérémonie a été marquée par un rituel coutumier et la bénédiction des lieux par les sages et notables.

Yvette Reine Dzaba

DERNIÈRE JOURNÉE DES ÉLIMINATOIRES CAN 2019

Les Diables rouges sans Bifouma, Mayembo et Kivukuta

Alors que la plupart des internationaux congolais de la diaspora étaient attendus hier soir à Brazzaville, certains cadres de l'équipe nationale manqueront à l'appel. Quant à Ndinga et Avounou, ils prendront un vol pour Pointe-Noire ce mardi matin.

Six Diables rouges de la diaspora européenne ont embarqué hier matin à Roissy : Prince Oniangue, Merveil Ndockyt, Dylan Bahamboula, Marvin Baudry, Hugo Konongo et Junior Etou accompagnés de Fodié Diarra, le préparateur physique. La sélection congolaise affrontera celle du Zimbabwe, à Harare, le 24 mars, pour le compte de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019.

Thievy Bifouma, qui a repris la course, il y a quelques jours, est logiquement absent. Souffrant d'une fissure du ligament intra-articulaire du genou, il est éloigné des terrains depuis le 10 février.

De son côté, Delvin Ndinga voyage ce mardi avec Durel Avounou via Pointe-Noire.

Le milieu défensif de Sivasspor avait bel et bien reçu un billet au départ de Paris, le 18 mars, mais a demandé à la Fédération congolaise de football de décaler son voyage d'un jour pour raisons familiales. Une requête acceptée par l'instance dirigeante.



Durel Avounou, ici avec Junior Etou, Dylan Bahamboula et Salomon Bambendzé, voyagera mardi matin avec Delvin Ndinga (DR)

Pour le milieu d'Orléans, la situation est plus irritante. Assis à bord du vol AF896 à destination de Brazzaville, l'ancien joueur de la Djiri a été débarqué par la compagnie aérienne française car il avait trop de sprays de déodorants dans un bagage en soute.

Quant à Fernand Mayembo, il aurait perdu un document administratif dimanche. La question est désormais de savoir s'il pourra ou non rejoindre l'équipe dans les prochains jours.

Cabwey Kivukuta, dont la présence sur la liste avait surpris, puisqu'il vient d'arriver aux Etats-Unis et n'a pas encore joué de matchs officiels avec son nouveau club, les Charlotte Independence, ne devrait pas voyager non plus.

Prince Viny Ibara (USM Alger) et Amour Loussou (Stade Tunisien) devraient également arrivés la nuit d'hier à aujourd'hui, tandis que Romaric Etou (Beitar Tel Aviv) et Ulrich Kapolongo (Shabab Al Ordon) devraient atterrir à Brazzaville dans la matinée.

Camille Delourme